CHARTRES • CHARTRES LLE

#195 DÉCEMBRE 2019 | www.chartres.fr





Disponible sur google play et apple store









Ces lumières qui nous réunissent

Croyant ou incroyant, chacun aime baigner dans l'ambiance de Noël et, plus largement, des fêtes de fin d'année.

Cette vérité d'évidence nous oblige. À réunir notre famille, et si possible à rassembler au-delà. À ne pas oublier par exemple ceux qui sont seuls et qui n'ont pas choisi de l'être. À penser aussi à ceux qui viennent d'ailleurs et qui découvrent nos traditions et espèrent que nous les aiderons à les partager. À écouter enfin ceux qui partagent d'autres traditions ou plus simplement d'autres ambiances de Noël. Ce journal vous donne à connaître le regard d'un Brésilien, d'une Américaine, d'une Danoise, de Russes, et bien d'autres encore.

Ce croisement des regards crée de la lumière. Il fait partie de notre ADN et nous ne serions pas complètement la capitale de la lumière si nous ne le mettions pas en valeur, du moins je l'espère. Alors vous trouverez dans les pages suivantes l'annonce et l'illustration de tous ces scintillements qui nous appellent à nous réunir, qui pour célébrer une fête religieuse, qui pour saluer le soleil à nouveau en ascension, qui tout simplement cherche l'occasion de rompre sa solitude, la grande malédiction des sociétés modernes.

Même pendant cette pause, la vie continue, les projets avancent vers leur réalisation. Concernant

celui de l'esplanade de la cathédrale, nous vous faisons partager de nouvelles images. Elles tiennent compte de nos réflexions et surtout de vos réactions. Celles-ci enrichissent le projet, en appellent d'autres et je ne doute pas que vous nous en ferez part.

Pendant cette trêve, la loi s'applique. C'est en quelque sorte notre lumière ordinaire. Vous nous rappelez régulièrement son exigence lors des réunions de quartiers et de proximité. Nous vous rendons compte de nos efforts. Nous mettons aussi en œuvre ses nouvelles évolutions. Et même nous allons plus loin, comme en témoigne dans nos cantines la mise en place d'un menu végétarien quotidien, parmi d'autres. Même à l'époque du foie gras et des réjouissances.

Bref, nous essayons de poursuivre ensemble cette aventure collective dont les fêtes de tradition constituent le marque-page joyeux. Ensemble...

Bonnes fêtes de Noël et de fin d'année! Pour vous, les vôtres, et aussi tous ceux qui partagent l'histoire de « votre ville ».

C'Chartres!

Jean-Pierre GorgesMaire de Chartres





VOTRE VILLE LE MAGAZINE DE CHARTRES NUMÉRO 195 DÉCEMBRE 2019

HÔTEL DE VILLE PLACE DES HALLES 28 019 CHARTRES CEDEX TEL.: 0237234000 votreville@aggloville.chartres.fr www.chartres.fr

DIRECTEUR

DE LA PUBLICATION JEAN-PIERRE GORGES

CO-DIRECTEUR **DE LA PUBLICATION**

ELISABETH FROMONT

DIRECTEUR DE LA COMMUNICATION

STÉPHANE LEFEBVRE

RÉDACTEUR EN CHEF

PAUL GUERMONPREZ

RÉDACTION

NICOLAS CALVEZ FRANCK LECHIEN STÉPHANE LEFEBVRE AMÉLIE POIRIER-COUTANSAIS LOÏC JAOUEN JEAN-GUY MURIEL

PHOTOGRAPHIES

GROUPEMENT MARTINO

MAQUETTE, MISE EN PAGE

Studio graphique, MAIRIE DE CHARTRES

IMPRESSION

GROUPE MORAULT IMPRIMERIE DE COMPIÈGNE

TIRAGE

31000 EXEMPLAIRES

DISTRIBUTION

MAIRIE DE CHARTRES

Dépôt légal :

à parution No ISSN: 1257-5194

URBANISME ESPLANADE ÉPISODE 4







SOMMAIRE

ASSOCIATIONSLE NOËL
DES EXPATRIÉS

40

NOËL TOUTE LA PROGRAMMATION CULTURE
LA MAÎTRISE
DE RADIO FRANCE
À LA CATHÉDRALE







Vos vignettes sont disponibles sur internet!

Depuis le début du mois, vous pouvez vous connecter sur le site de la ville pour obtenir vos vignettes de stationnement 2020.

Attention, elles sont réservées aux résidents chartrains.

i vous habitez Chartres, vous pouvez solliciter jusqu'à deux vignettes résidentielles par foyer permettant de stationner gratuitement sur les emplacements payants. Elles doivent être apposées dans le coin inférieur droit du pare-brise mais elles ne vous autorisent pas à déroger aux règles du Code de la route (stationnement gênant, zone bleue, etc.).

Pour les obtenir, rien de plus simple : rendez-vous sur www.chartres.fr (rubrique « services en ligne ») et effectuez la demande en ligne dès maintenant. Voici les deux cas de figure.

Premier exemple. Je fais une première demande par internet:

- Je crée mon compte ;
- Je reçois un courriel de confirmation sur ma boîte mail : je clique sur le lien. Mon compte est validé et je suis redirigé vers le portail : e-habitants de Pay By Phone ;

- Je clique sur l'onglet « connexion » et je demande un droit de stationnement résidentiel :
- Je valide ma demande.

Second exemple. Je renouvelle une demande par internet:

- Je me connecte avec mon identifiant et mon mot de passe :
- Je demande un droit de stationnement résidentiel :
- Je valide ma demande.

Vous devez fournir votre avis de taxe d'habitation 2019 ou un justificatif de domicile de moins de trois mois (facture d'eau, de téléphone, d'électricité ou de gaz) et une carte grise comportant une adresse chartraine uniquement. Ces documents doivent être aux nom et prénom du demandeur et concerner la même adresse. Si vous utilisez un véhicule de société à titre personnel, pensez à joindre également un justificatif de l'employeur le certi-

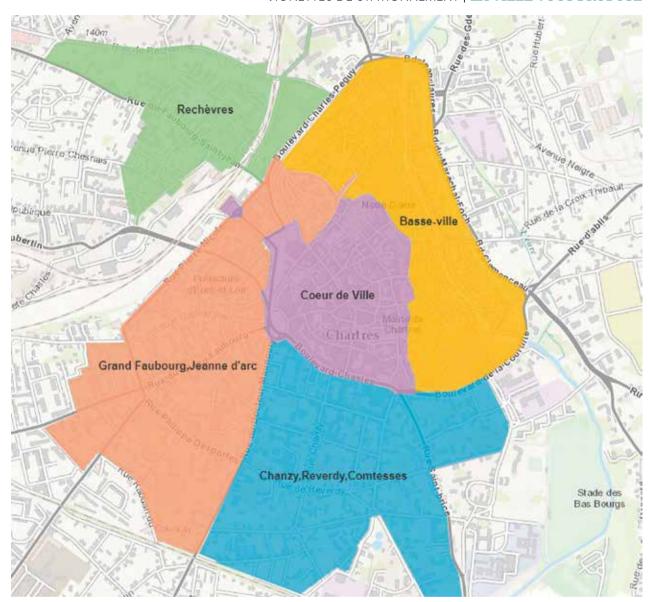
fiant. Une fois ces démarches effectuées, les vignettes seront envoyées à votre domicile. Si vous n'avez pas internet, vous pouvez établir votre demande depuis le poste en libre-service du guichet unique, ou auprès des agents, ou par courrier, en téléchargeant le formulaire depuis le site de la ville, et en l'envoyant complété au guichet unique accompagné des justificatifs nécessaires.

Nouveauté vignettes 2020 : carte interactive

Lorsque vous consultez le site de la ville, il vous suffit désormais d'entrer votre adresse afin de déterminer si votre foyer est éligible au droit au stationnement résidentiel.

► Les badges d'accès au cœur de ville

Les habitants du cœur de ville peuvent retirer un badge d'accès en zone piétonne ou le mettre à jour auprès du guichet unique.













Filibus étoffe son offre

Jusqu'au 22 décembre, Filibus vous facilite l'accès au cœur de ville de Chartres. Le réseau de transports urbains de Chartres métropole met en service, chaque dimanche de 13 h 30 à 19 h, sept lignes spéciales à destination du centre-ville desservant

les communes de Chartres, Lucé, Lèves, Luisant, Barjouville, Mainvilliers, Le Coudray, Champhol et Morancez. Les circuits et horaires sont disponibles sur le site www.filibus.fr. Une nouvelle offre qui vous permet de profiter encore plus des animations de Noël.

Les accueils de loisirs et les maisons pour tous à la fête

Même à Noël, vos enfants vont pouvoir s'occuper! Retrouvez le programme des activités sportives et culturelles au sein des maisons pour tous et des accueils de loisirs.

Les activités des accueils de loisirs

Pour les enfants de moins de 6 ans, l'accueil de loisirs de Kergomard est ouvert en cette fin d'année. L'équipe va leur proposer des activités autour de Noël et des gourmandises associées à cette période. Ateliers manuels, jeux d'équipes et sorties seront au programme.

Accueil de loisirs sans hébergement Kergomard,

2, rue Florent-d'Illiers. Tél. 06 46 08 09 61. Mail : alsh.chartres.kergomard @pep28.asso.fr

Pour les enfants de plus de 6 ans, le Rigeard reste ouvert et propose un thème autour de la «féérie » de ces vacances. Diverses activités manuelles et culturelles autour de la magie de Noël sont au programme ainsi que des sorties spectacles et des animations.

> Le Rigeard, Les Grands-Prés.

Tél. 06 72 75 24 46. Mail : alsh.chartres.rigeard@pep28.asso.fr



▶ Les accueils de loisirs chartrains sont ouverts pour les enfants de 3 à 12 ans. L'inscription se fait à la journée entre 7 h 30 et 18 h ou à la demi-journée (matin jusqu'à 12 h-12 h 15 ou après-midi à partir de 13 h 30-14 h, toujours sans repas).

Depuis septembre, une proposition est faite d'accueil entre 18 h et 18 h 30 avec un forfait à la semaine.

Les centres de loisirs seront exceptionnellement fermés les 24 décembre et 1 janvier.

Les dossiers d'inscriptions sont à retirer sur le site lespep28.org et à retourner avant le 13 décembre

au siège des PEP28 (3, rue Charles-Brune à Lucé)

ou au guichet unique de Chartres (32, boulevard Charles) lors des permanences d'inscriptions des mercredis de 11 h 30 à 16 h.

Renseignements: 02 37 88 14 14 ou standard@pep28.asso.fr.



Les vacances dans les maisons pour tous

Jeux de société, billard, bowling, cinéma, patinoire, gym, tournoi de fléchettes, visite du marché de Noël... Toutes les activités des maisons pour tous sont disponibles sur www.chartres.fr.

Maisons pour tous des Petits-Clos

4, av. François-Mitterrand Tél. 02 37 23 40 69.

Maison pour tous de la Madeleine

Parc Jacques-Grand Tél. 02 37 88 45 01

Maison pour tous de Saint-Chéron

2, rue de la Mare-à-Boulay Tél. 02 37 23 40 72

> Maison pour tous de Rechèvres/Bel-Air

4, allée du Berry (Bel-Air) et 4, impasse Huysman (Rechèvres) Tél. 02 37 23 40 67

Les rendez-vous du Bij



FORMATION BAFA 2020 À TARIF RÉDUIT

Être âgé de 17 ans et être domicilié à Chartres. CV et lettre de motivation à déposer au Bij avant le 25 janvier 2020.

JOURNÉE MONDIALE DE LUTTE CONTRE LE SIDA

Du 2 au 6 décembre

Espace information et prévention sur les IST (infections sexuellement transmissibles): documentations, quiz, kit prévention.... Animé par les informateurs jeunesse.

LES MÉTIERS DE LA GENDARMERIE NATIONALE

Mercredi 4 décembre de 14 h à 16 h

Découvrez les métiers de la Gendarmerie nationale. Permanence de la Gendarmerie départementale d'Eure-et-Loir.

TOIMOINOUS

Mercredis 4 et 11 décembre à 14 h

Sur le principe du jeu de l'oie, le Bij vous informe sur le thème des premières relations amoureuses, la première fois, les infections sexuellement transmissibles, le droit de dire non, les moyens de prévention, l'orientation sexuelle.
Jeu animé par les informateurs jeunesse.
Ateliers sur inscription:
02 37 23 42 32.

LES MÉTIERS DU SOCIAL

Mercredi 18 décembre à 14 h

Venez découvrir les métiers du social : moniteur éducateur, éducateur spécialisé, assistante sociale, conseillère en économie sociale et familiale...
Atelier animé par l'ITS (Institut du travail social), l'ERTS (École régionale du travail social) et l'AFCASA (Association pour la formation aux carrières de l'action sociale et de l'animation).

► Bureau information jeunesse,

Place de la cathédrale à Chartres Tél. 0237234232, bij28@agglo-ville.chartres.fr



À l'école du Grand-Jardin, les quenelles végétariennes ont été appréciées.



ès le vendredi 8 novembre, le concept d'un repas végétarien hebdomadaire a été officiellement adopté dans les selfs des établissements scolaires de la ville. La mesure fait suite aux préconisations de la loi EGALIM du 30 octobre 2018.

Directeur de la restauration collective de Chartres Métropole, François Charlemagne s'est chargé de la mise en place de ces nouveaux menus dans les écoles chartraines, qui l'appliquent toutes sans exception. Pour lui, un menu végétarien n'est pas obligatoirement composé d'aliments spécifiques ou de substituts. « Il ne faut pas confondre avec le vegan. Un repas végétarien c'est un menu qui n'est composé ni de viande, ni de poisson mais qui peut contenir du lait et des œufs. Le principe est de ne pas tuer d'animal. » Pour respecter ces critères et varier les plaisirs, les équipes de la restauration collective font preuve de créativité. « Nos cuisiniers testent différentes combinaisons et proposent celles qui leur semblent adaptées », explique François Charlemagne. Une responsable "diététique et qualité" valide et propose également des repas équilibrés.

Diversification de l'alimentation

Le directeur de la restauration collective a par ailleurs une règle d'or sur laquelle il ne transigera pas : bannir l'agroalimentaire de la composition de ses plats. « On ne veut pas avoir recours à ces produits. Nous, on reste sur du fait maison avec des recettes comme le chili ou le couscous de légumes par exemple. » La qualité des produits utilisés faisant partie des mesures de la loi EGALIM, la restauration collective est particulièrement attentive à la provenance de ces derniers, mentionnant même leur origine sur les menus consultables. « Nous utilisons un maximum de produits nationaux et quelques produits locaux, souligne le directeur. Le pain vient d'une boulangerie de la ville et le porc est labellisé porc normand. Proposer ces menus régulièrement participe à une diversification supplémentaire de l'alimentation des enfants. Ça permet aussi de leur faire prendre conscience que la viande n'est pas indispensable. »

Du côté des restaurants scolaires, c'est durant la phase de test auprès des élèves que tout se joue. À l'école primaire du Grand-Jardin, les enfants de CM1 et CM2 ont officiellement dégusté leur premier menu 100 % végétarien composé de quenelles à base de farine de blé, œufs frais, eau et huile de colza, accompagnées d'une julienne de légumes, avec betteraves-vinaigrette en entrée, fromage et banane.

Bien accepté par les enfants

À l'arrivée, les avis sont très divers. 9 élèves sur 45 disent avoir aimé le repas dans sa totalité mais nombreux sont ceux qui préfèrent une saveur plus qu'une autre. « Moi ce que j'ai préféré c'est la sauce, déclare Matéo, 10 ans, elle a un goût de raviolis. » Le concept de repas végétarien est assez bien accepté par les enfants : « Manger végétarien, ça permet de découvrir de nouvelles choses. Parfois on mange beaucoup de viande dans la semaine donc là ça change », estiment Romane et Marthe, 10 ans.

Côté parents, ce léger changement est très bien passé et les petites inquiétudes de certains ont vite été dissipées. « Il y a une maman qui s'est inquiétée de savoir si elle paierait toujours le même prix, raconte une cantinière. Mais en réalité rien ne change, on faisait déjà des repas sans viande avant donc il n'y a pas de raison que ce soit plus cher. »

Pour satisfaire les enfants qui apprécient ces nouveaux menus, le maire envisage de pousser un peu plus loin encore l'expérience en proposant une alternative veggie chaque jour de la semaine, dans tous les établissements.



Esplanade de la cathédrale : épisode 4

Après la version 3, présentée le mois dernier, le projet d'esplanade de la cathédrale s'affine encore, au fil des remarques et des réflexions.

e mois dernier, Votre Ville vous proposait une troisième mouture du projet d'aménagement de l'esplanade de la cathédrale. Nous revenons vers vous avec une quatrième version mue par un axe fort : l'intégration de marches et de larges paliers, qui suppléent les pentes, structurent davantage le parvis et confèrent plus de solennité à la « montée finale » vers la cathédrale.

Avec une volonté de privilégier l'horizontalité. Nous vous proposons également un plan de coupe sur le centre culturel et touristique, réparti sur deux niveaux sous le parvis : le chantier de fouilles au niveau - 2 et l'espace muséographique de 2200 m² au niveau - 1, équipé d'un plancher modulable qui permettra de suivre le travail des archéologues et l'évolution des fouilles.



URBANISME | ESPLANADE DE LA CATHÉDRALE

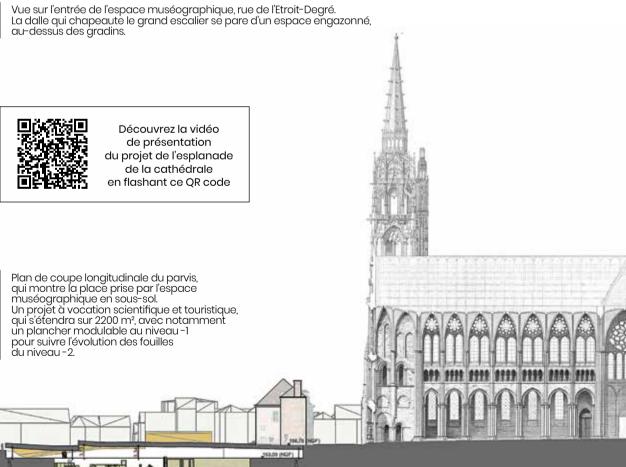


Vue aérienne de l'esplanade au petit matin à l'aplomb de la rue Jean-Moulin et de la future Maison internationale de la Cosmétique. L'enchaînement ordonné de marches et de paliers est ici bien visible. Le gommage des triangles et losanges tracés au sol dans la version précédente épure le parvis, qui apparaît plus structuré.



Vue surplombante depuis le fond de l'esplanade, à l'intersection des rues Percheronne et de Bethléem. La volonté de privilégier l'horizontalité est ici claire. On remarque que le soupirail de verre central a été notablement allongé. À droite, quatre marches viennent là aussi remplacer un pan incliné. Au fond, les gradins au-dessus de l'entrée de l'espace muséographique retrouvent leur fonction de mini amphithéâtre (voir la version 2 dans le Votre Ville de juillet-août).





Le Pôle Gare, périmètre d'accessibilité

Mi-octobre se tenait un point d'étude sur l'accessibilité du Pôle Gare. Un enjeu important pour ce périmètre urbain et ses impératifs de déplacements.

our finaliser les aménagements de la place Pierre-Sémard et de l'avenue Jehande-Beauce, la Ville avait convié à un rendez-vous de travail les représentants des associations chartraines des handicaps. L'objectif: vérifier avec eux que les dispositions prévues en matière d'adaptation aux handicaps répondent à leurs besoins.

Un cadre urbain, un cadre réglementaire

En matière d'aménagement urbain, le cadre législatif pose l'intention de l'accessibilité avec clarté : « La chaîne du déplacement [...] est organisée pour permettre son accessibilité dans sa totalité aux personnes handicapées ou à mobilité réduite [...] dans la plus grande autonomie possible. » En cela, le programme Pôle Gare représente une opportunité rare de réaliser une mise en conformité à grande échelle.

L'atelier d'architecture et d'urbanisme A. Garcia-Diaz, mandataire de l'aménagement urbain du Pôle Gare, a ainsi élaboré un plan d'accessibilité qui doit prendre en compte tous les besoins de déplacements sur place. Pour confronter intentions et faisabilités, Anthea Group, qui supervise les tra-



L'architecte – urbaniste expose sur plan l'implantation des dispositifs.

vaux de la passerelle, de ses ascenseurs et de son escalier monumental, et les entreprises chargées des différents travaux avaient elles aussi délégué leurs représentants.

Un aménagement méticuleux...

Pour les personnes à mobilité réduite, les aménagements sont conçus selon les nombreux paramètres édictés : spécificités des revêtements des sols, largeur et dégagement des cheminements, taux de pentes et assiettes des voies... Malgré tout, comme le soulignait Jean-Paul Valette, architecte urbaniste chargé de l'opération, « les meilleures intentions ne pourront pas faire fi de la topographie naturelle ». Autre handicap, autres dispositifs : un plan de cheminement quidé normé est établi pour les personnes malvoyantes, sur l'intégralité du périmètre. Il guidera notamment vers les transports (gare SNCF et passerelle, abribus et quais BHNS, point dépose-minute et station taxis...) et les différents équipements publics. L'espace urbain intègrera ainsi des bandes de guidage, de vigilance et d'éveil et des potelets de signalisation... Ces jalons s'étendront du haut de l'avenue Jehan-de-Beauce jusqu'à la gare, à travers les espaces carrossables, jusqu'aux quais des bus et du futur bus à haut niveau de service (BHNS). Le guidage doit être précis : il conduit jusqu'aux





Les représentants des associations de handicaps testent les matériaux.

portes de la gare (après lesquelles les bandes de guidages intérieures prennent le relai), l'axe de la porte d'entrée des bus (chaque abribus intègre cet impératif), et jusqu'aux escaliers et ascenseurs de la passerelle. A ce niveau, les bandes de guidage seront relayées par des mains-courantes et des clous podotactiles sur les marches...

Ces éléments matériels pourront en outre être complétés par des bornes sonores signalant aux malvoyants l'emplacement des arrêts de bus avec indication des lignes qui les desservent, voire l'entrée d'équipements.

Ces dispositifs, mis en place sur le périmètre Sémard – Jehande-Beauce, concernent aussi à terme l'intégralité du périmètre Pôle Gare, incluant notamment la zone de l'Épargne avec son équipement culturel et sportif et sa plateforme intermodale... mais aussi jusqu'aux arrêts de bus et BHNS qui seront implantés en haut de la rue Pierre-Nicole.

Tracé par tracé, les circuits et dispositifs de mise en conformité et de guidage ont pu être ajustés par les représentants des associations, et le choix des matériaux a pu être finalisé.

... et esthétique

Si la prise en compte des normes et dispositifs d'accompagnement des handicaps est obligatoire, l'atelier A. Garcia-Diaz a également étudié les aménagements avec des considérations esthétiques appuyées. Cette double approche a notamment conditionné le choix des matériaux. Ainsi par exemple, les revêtements de la place sont réalisés en pierre bleue de Belgique, flammée pour éviter qu'elle soit glissante. Les trottoirs et traversées piétonnes adoptent pour leur part un béton désactivé, clair, également antidérapant. Les bandes de guidage seront réalisées en mortier avec granulats, claires ou foncées pour leur assurer un bon contraste selon le revêtement qui les porte. L'épaisseur et la rugosité des bandes et clous tactiles devant être perceptibles au pied ou à la canne, plusieurs échantillons de dalles, enduits et nez-de-marche, avec épaisseurs et granulosités différentes, ont été proposés à l'appréciation des représentants d'associations de malvoyants.



Le périmètre
Sémard – Jehan-de-Beauce
du Pôle Gare est *le* périmètre
d'aménagement-type
pour installer une
intermodalité complète.
La prise en compte
des handicaps en constitue
un volet à part entière.

Le Pôle administratif

de bas en haut



Vue de la façade de l'Hôtel Montescot à travers la verrière qui fait office de puits de lumière dans la grande galerie reliant ailes Ouest et Est.



Vue plongeante sur la verrière depuis la passerelle du troisième étage de l'aile Est.



La place des Halles, vue depuis la passerelle de l'aile Ouest.

David et Goliath sur la place des Halles

Suite à l'exposition l'été dernier des statues monumentales de Christophe Charbonnel, la Ville a fait l'acquisition de l'une de ses oeuvres à deux personnages :

David et Goliath, qui se défieront désormais du regard place des Halles,
devant le nouveau Pôle administratif.



dernier. les Chartrains ont pu admirer les fascinantes et monumentales sculptures de Christophe Charbonnel, disséminées dans la ville. Deux de ces géants, inspirés de l'histoire biblique, trônent à présent sur la place des Halles : le colossal Goliath de 2,90 mètres et un David de 2. mètres. « La mythologie traite de ce qui traverse les hommes, explique l'artiste quinquagénaire : les émotions, les doutes et les dilemmes cornéliens entre le bien et le mal ».

« La politique de la ville, c'est d'acquérir régulièrement des oeuvres issues des expositions qui se déroulent à Chartres, explique Isabelle Vincent, adjointe en charge de la Culture. C'est le cas du David et Goliath de Christophe Charbonnel, après la sculpture du Japonais Tetsuo Harada qui a pris place devant la médiathèque. Les œuvres acquises rejoignent ainsi les collections de la ville et sont disponibles à la location dans l'artothèque. Même si je suis bien consciente que les œuvres monumentales comme celle de Charbonnel sont beaucoup plus difficiles à manipuler et ont quand même vocation à rester sur le domaine public. Il est important que la culture ne soit pas confinée dans des lieux confidentiels mais soit offerte aux yeux de tous ». Précisons que la Ville a déboursé 56000 € pour ces imposants David et Goliath.



Bientôt la fin des travaux d'aménagement

de la rue des Petites-Filles-Dieu

Débutés en novembre, les travaux d'aménagement de surface de la rue des Petites-Filles-Dieu devraient se terminer à la mi-décembre.

a rue des Petites-Filles-Dieu continue sa transformation. Les travaux d'aménagement de sa surface devraient être terminés à la mi-décembre. Pour le moment, l'enfouissement du réseau France Télécom est en cours et Orange interviendra dans le courant du mois chez les riverains concernés, afin de les raccorder. Suite aux travaux de la voirie entre le numéro 68 de la rue et l'avenue Beaure-

paire, un travail de "confortement" sera réalisé par une entreprise spécialisée. Les dates d'intervention n'ayant pas encore été arrêtées, la date de fin des travaux pourrait être repoussée, sur ce secteur uniquement, au début de l'année 2020. Le secteur du carrefour rue des Petites-Filles-Dieu et avenue Beaurepaire restera fermé à la circulation jusqu'au 20 décembre, afin que se poursuivent les travaux de voirie. En ce qui concerne la collecte des déchets, les camions de ramassage n'ayant pas accès à la rue jusqu'au 20 décembre, les riverains devront continuer à déposer les sacs-poubelles aux endroits prévus, aux deux extrémités de ladite rue. Un ramassage des encombrants est prévu le 10 décembre aux mêmes emplacements. Un accès piéton sera conservé en permanence jusqu'à la fin des trayaux.

Nouveaux aménagements pour le parc Jacques-Grand

Au mois de novembre, le parc Jacques-Grand a poursuivi sa mutation avec l'apport de mobilier urbain, de plantations et d'aménagements de terrain.



Le jardin au décors « japonisant » prend forme.

u cours du mois de décembre, les habitants du quartier de la Madeleine commenceront à avoir une idée plus précise du nouveau parc Jacques-Grand, anciennement mail Jean-de-Dunois. Le projet a démarré pendant l'été avec terrassements et aménagements de surface dans la partie nord du mail. En septembre vint le tour de l'axe central. En octobre les différents espaces ont été délimités.

Mais c'est en novembre que le parc Jacques-Grand a commencé à prendre son aspect définitif, avec, dans la partie nord, deux phases de plantations d'arbres pour rendre le parc à la nature. Des pergolas métalliques ont été posées et une grande tonnelle devrait également courir dans promesse ľallée centrale. d'agréables promenades ombragées. Dans la partie sud, la construction de l'aire de jeu a également débuté. Quant à

l'école maternelle Emile-Zola, elle a droit à une nouvelle entrée recouverte d'un dallage en granit.

Si les conditions météorologiques le permettaient, l'aménagement de la «raquette de retournement » allée Maurice-Carême devait se poursuivre en novembre. Des travaux d'élargissement de la chaussée qui permettront aux voitures de faire demi-tour au fond de l'impasse.





Retour en images

Les lauréats du Concours des maisons et balcons fleuris avaient rendez-vous à la collégiale Saint-André, samedi 19 octobre dernier. Le jury a remis les prix « Ville de Chartres » à Claude Larue (catégorie maison) et Francine Hébert (catégorie balcon).

Mentions exceptionnelles: Janine Bacle, Michèle Bayon, Chantal Bigot-Corbière, Guy Bonsergent, Isabelle Brochard, Jean-Luc Chaussier, Guy Colas, Daniel Degas, Christian Fillette, Isabelle Knosp, Raymonde Lecomte, Fernand Legall, Philippe Lubienski, Stéphane Sarrazin, Jean-Claude Vallet.

CONCOURS DES MAISONS ET BALCONS FLEURIS | CADRE DE VIE







Le rendez-vous de la convivialité

Le changement d'heure n'a pas d'effet sur Bel-Air et les Hauts-Saumons. Les Chartrains sont toujours ponctuels pour rencontrer Dominique Dutartre, adjointe au maire en charge de la Proximité et du Cadre de vie. Un moment durant lequel aucun sujet n'est tabou.

étaillant les réalisations, Dominique Dutartre tire le bilan de l'année écoulée et précise les travaux de sécurisation à venir devant les écoles maternelle Marie-Pape-Carpentier et élémentaire Henri-Matisse. « Vous voyez, vous êtes entendus! Sur vos 155 demandes, 150 sont clôturées ».

Bernard Granier, directeur des travaux et de la proximité de Chartres métropole habitat a informé les habitants de l'avancement de la construction de 14 logements et 24 stationnements, allée de Touraine, avenue de Bel-Air et rue Gabriel-Loire. Leur location est proposée prioritairement aux habitants de Bel-Air dans le cadre du projet de réaménagement du quartier. Débutés en septembre 2018, les travaux s'achèveront en mars prochain.

Encore et toujours les incivilités

Mauvais point pour Les Hauts-Saumons. « Rues Boussingault et Jean-Baptiste-de-La-Quintinie, c'est une catastrophe, dit l'élue. Les gens ne respectent rien. Il faudrait un panneau d'interdiction de dé-



pôt sauvage précisant le montant de l'amende » propose une riveraine. « Nous menons des campagnes de verbalisation. Hélas aujourd'hui, une amende ne fait plus peur », déplore José Rolo, adjoint au maire. Une campagne d'information sur les règles de collectes et de dépôts sera menée par le service Déchets de Chartres métropole. Dominique Dutartre souhaite que les conteneurs soient mieux adaptés à la problématique. « Les entreprises qui construisent ne nettoient pas leurs chantiers, s'indigne un habitant de longue date devenu aujourd'hui propriétaire. J'ai vu des enfants jeter des morceaux de parpaings contre les façades! La police est intervenue ».

En souhaitant à tous les participants de joyeuses fêtes de fin d'année, Dominique Dutartre a rappelé que l'application « Chartres » permet à chacun de ne pas attendre la rencontre de proximité pour effectuer des signalements. « Ça fonctionne très bien et on a des réponses très rapidement » souligne un riverain venu en voisin assister à la rencontre.

Une classe surchargée à l'école du Grand-Jardin!

Près de 90 riverains du secteur Jeanne d'Arc/Grand-Faubourg ont répondu à l'invitation de Dominique Dutartre, adjoint au maire en charge de la Proximité et du Cadre de vie. Retour sur les échanges.

ne fois dressé le bilan des interventions et de la collecte des déchets de l'année écoulée, Dominique Dutartre et son collègue José Rolo, adjoint à la Tranquillité, l'Occupation du domaine public et la Circulation, ont répondu aux quelques quarante prises de paroles.

Je veux vous remercier

Des riverains font part de leur satisfaction à propos des travaux réalisés depuis la dernière rencontre de proximité: « Merci pour la réfection de la rue Philippe-Desportes, l'inversion du sens de circulation de la rue de Babylone, le retrait des bancs dans le jardin rue du Docteur Michel-Gibert, les aménagements à la sortie de notre parking avenue Maunoury, la suppression de la pente rue Gabriel-Péri...».

Une municipalité en réflexion...

Répondant aux constats d'incivilités et au sentiment d'insécurité qui en découle, Dominique Dutartre évoque deux études en cours sur ces sujets qui interpellent la municipalité. L'une répond aux nombreux retours de Chartrains sur la place du vélo dans la ville. « Dévelop-



per l'usage des modes actifs, oui ; laisser les cyclistes ou patinettes faire n'importe quoi, non ». La seconde conduira à l'élaboration d'un Schéma directeur des déplacements afin d'apaiser les conditions de circulation.

... et des riverains forces de propositions

Partant de constats, des habitants proposent des aménagements pour améliorer leur quotidien. « Sur les pistes cyclables, ne serait-il pas envisageable de compléter le marquage au sol par des flèches pour indiquer le sens de circulation? » souligne une cycliste

avertie. Rue du Parc, située sur Chartres/Lucé, « pourquoi ne pas remettre le double-sens comme avant les travaux du Carré d'Or?». « La solution serait de passer la vitesse à 20 km/h », lance une résidente de la rue du Grand-Faubourg, agacée par le comportement des automobilistes et des motards.

La synthèse de cette rencontre très animée est venue d'un riverain de la rue Nicochet, ancien Parisien : « On vit tous ensemble, ici, à Chartres. Je vous engage tous à être plus tolérants, alors même qu'il y a des mauvais comportements chez tout le monde... même chez moi! ».



Ci-dessus, un adolescent ukrainien du Donbass

Ci-dessous, une réfugiée rohingya au Bangladesh



Marion Péhée, 30 ans, reporter-photographe

Ancienne élève du lycée Marceau, Marion Péhée a abandonné la photographie artistique et son confort pour devenir reporter-photographe.

uand nous la rencontrons, Marion Péhée, ieune reporter-photographe. revient d'un voyage de trois jours au Kenya en compagnie d'une journaliste de Elle pour un sujet sur un camp de réfugiés. «Ce camp, où s'entassent 180 000 personnes venues du Soudan, d'Ethiopie et de Somalie, est une ville fermée. Il faut des autorisations pour en sortir. Et pourtant, on y trouve beaucoup d'entrepreneurs, beaucoup de projets et de petits business. On y a notamment rencontré des femmes très dynamiques».

Comment cette frêle jeune femme, qui a suivi une formation de photo artistique et a travaillé dans un musée et en galerie, est-elle venue au reportage photo? « Je suis partie en Ukraine pour voir une amie et j'y suis restée trois mois. J'ai commencé à faire des sujets là-bas. Cette forme de photo m'a aussitôt plu. Au début, je ne me voyais pas aller dans des zones de conflits. Puis, très rapidement, à force de parler avec des déplacés internes à Kiev, i'ai eu envie de me rendre dans la région du Donbass, en guerre depuis trois ans ».

C'est du Donbass, où elle passe plusieurs jours avec un groupe de jeunes, à trois kilomètres de la ligne du front, qu'elle rapporte son premier sujet abouti. « Ces jeunes, je les ai rencontrés dans un immense lycée de style soviétique, qui n'abritait plus qu'une trentaine d'élèves. Certains avaient fait partie d'un bataillon volontaire au plus fort du conflit. Ils avaient 14 ans quand ils se sont engagés. »

Attirée par l'humanitaire

Après des reportages Russie et en Moldavie, Marion décide de changer d'air, «pour ne pas être cataloguée Europe de l'Est.» Direction le Bangladesh, pour un reportage sur des réfugiés rohingyas qui ont fui la Birmanie. «Avec ma complice de Elle, nous avons rencontré des femmes victimes de viols, en Birmanie comme à l'intérieur du camp... J'ai toujours été attirée par l'humanitaire. Mais je n'osais pas jusque-là.»

Une petite chose fragile

Les moments les plus durs de sa jeune carrière? « C'était en Ukraine, parce que j'y faisais mes premiers reportages. Quitter la France et une certaine sécurité pour débarquer dans le Donbass, ça a été quand même un choc. Je n'étais pas du tout préparée. Je ne me suis jamais sentie en danger à part en Ukraine où j'étais tout près de la ligne de front. »



Son caractère timide et réservé ? «Je pense que c'est une qualité pour mon métier plutôt que d'arriver avec des gros sabots. En Ukraine, j'ai pu accéder à certaines choses parce qu'on me prenait pour une petite chose fragile. Les gens m'acceptent rapidement.»

«J'ai de plus en plus envie de faire de la vidéo documentaire, confie Marion, qui a goûté au format avec un sujet sur des maternités d'Ukraine en février dernier. J'ai aussi envie de retourner au Mozambique, où j'ai fait un sujet pour Amnesty internationale après les deux cyclones. Mais vivre du photo reportage est compliqué. Il faut faire autre chose à côté, comme travailler pour des entreprises... c'est dommage. »

Marion Péhée expose son travail sur les rohingyas au Bangladesh ce mois-ci au lycée Marceau.



Le Noël des expatriés

Américaine, brésiliens, chinois, danois, espagnoles, italiens ou russes, ils évoquent leurs souvenirs de fêtes et racontent comment ils vivent leur Noël d'expatriés à Chartres.

Du prosecco à la place du champagne

« À Noël, en Italie, on mange généralement du poisson (de l'anguille à Naples, par exemple), confie Sergio, arrivé en France avec sa famille au mois de novembre 2018. Après la messe de minuit, on coupe le fameux panettone ou le pandore, selon les régions. En Italie, on adore le champagne mais, par tradition ou patriotisme, on boit du prosecco ! Après le déjeuner de Noël, on joue d'habitude à la tombola (une sorte de bingo) et aux cartes. Le 26 décembre, on finit les restes des 24 et 25. Cette année, on prépare notre premier Noël en France. Mais pour moi, manger des escargots ce n'est vraiment pas possible!»

Noël en été

Guilherme Macedo Mendes est en France depuis trois ans : « Au Brésil, on sait que la période de Noël a commencé quand on voit apparaître dans les magasins les panettones et les bouteilles de soda de 3 litres pour familles nombreuses. On sort alors le vieux sapin rangé dans un coin et on démêle en famille les guirlandes lumineuses. Le sapin on le garde jusqu'au début de Carnaval en février!» «La principale différence entre le Noël ici et un Noël au Brésil, c'est qu'on le fête en été chez



La tradition des bougies dans le sapin au Danemark

nous », fait remarquer Camilla, brésilienne elle aussi. Si Barbara, Flavio et leurs deux enfants Bruna et Ana, "chartrains" depuis quatre ans, effectuent chaque année à Noël ce que Flavio appelle un "voyage stratégique" au Brésil, ils n'apprécient pas moins « les illuminations dans les rues, le vin chaud, les gourmandises servies sur les marchés et surtout le calendrier de l'avent. Une belle coutume que je garderai sûrement », dit Barbara.

Le "hygge" à l'honneur

« Noël, c'est la saison du «hygge» au Danemark », raconte Helle, arrivée en France depuis

à peine un an. Art de vivre à la danoise, le hygge désigne tous ces petits moments de bonheur qui ne s'achètent pas. « Les bougies sont un élément clé dans la création du hygge, poursuit Helle. Les Danois en mettent même directement sur le sapin. À partir de décembre, nous allumons une bougie-calendrier chaque jour jusqu'à Noël. Au réveillon de Noël, nous mangeons traditionnellement du canard. Nous terminons la soirée en dansant autour du sapin, sous lequel sont cachés les cadeaux, que l'on ouvre à la fin de la danse. Cette année, ¡ai hâte de vivre mon premier vrai Noël français et de découvrir les traditions françaises. »

ASSOCIATION | CÉLÉBRATIONS





Célébrer une seconde fois l'amour et l'amitié

« Noël n'est pas un jour férié en Chine, dit Jojo, en France depuis 2016. Les enfants vont à l'école et les adultes partent travailler. Ce qui n'empêche pas d'en faire un moment très festif et de trouver des sapins décorés dans les rues. On en profite pour célébrer une seconde fois l'amour et l'amitié. En France, j'adore le marché de Noël. Les chalets en bois, les sapins illuminés, les guirlandes scintillantes, le vin chaud et les parfums d'épices créent une ambiance unique. J'ai découvert qu'on mangeait plein de bonnes choses au réveil-Ion comme du foie gras, des huîtres, du saumon fumé, de la dinde aux marrons, de la bûche de Noël! C'est une bonne idée d'installer une crèche à côté de la cathédrale, ça permet aux enfants de voir les animaux et d'apprendre la tradition de Noël! Cette année je vais y emmener ma fille d'un an pour lui faire ressentir un peu de la magie de Noël.»

Le turron à l'honneur

« Contrairement aux Français, qui décorent des vrais sapins, la plupart des Espagnols utilisent des sapins artificiels, note Lydia, arrivée en France en 2017. Dans ma région de Galice, au nord-ouest de l'Espagne, le repas de Noël typique c'est de la morue avec du chou-fleur et en dessert les traditionnels "turrones" ». « Une confiserie à base de miel, de sucre, d'œufs et d'amandes, précise Isabel, espagnole elle aussi, installée en France depuis cinq ans. Il existe des variantes au chocolat, à la crème catalane, aux fruits etc... Ce qui m'a le plus impressionnée à Chartres, dit cette dernière, ce sont les jolies décorations dans la rue et surtout l'illumination de la cathédrale.»

Ded Moroz et salade Olivier

Les Russes fêtent deux fois Noël et deux fois le Nouvel An, en mémoire des calendriers julien (orthodoxe) et grégorien (adopté en 1918). Il y a un décalage de 13 jours entre les deux. Le Nouvel An est sans doute la fête la plus importante en Russie.

« Pendant la période soviétique, les fêtes religieuses étaient abandonnées au niveau national, raconte Svetlana, native de Moscou. Beaucoup d'églises étaient fermées et la fête principale était le Nouvel An. Le Noël orthodoxe est devenu féérique il y a seulement dix ou vingt ans. »

Irina, originaire de Yamal, en Sibérie: « En Russie la période de Noël est très remplie. On fait la fête en famille, à l'école, au travail... À Chartres on essaie d'en recréer certaines, dans les écoles notamment. Baptisé Ded Moroz, le Père Noël russe porte la plupart du temps une longue robe bleue ornée de fourrure. Il est souvent accompagné de sa petite fille Snegurotchka et son traîneau est tiré par trois chevaux.»

« Pour les repas de fêtes, la tradition russe est d'avoir une table couverte de plats, dont une majorité de salades de légumes cuits, poursuit Irina. La plus connue est la salade Olivier, inventée par un Français. Elle se compose de pommes de terre, de petits pois, de carottes, d'oignons, d'œufs cuits, de cornichons et de mayonnaise. Le plat principal du Noël

CÉLÉBRATIONS | ASSOCIATION





Russe est le Koutia, du riz sucré avec des fruits secs (raisins, abricots). Si la nourriture est lourde, c'est pour mieux lutter contre le froid ».

« On formule aussi beaucoup de souhaits pendant les fêtes, dit Elizabeth Toutzevitch, née en France. C'est typiquement Russe, on ne trouve ça nulle part ailleurs. »

Caroling et soirées "pulls moches"

New-Yorkaise installée à Chartres depuis quatre ans, Monica a importé dans son quartier de Saint-Brice la coutume du "Caroling", qui consiste à aller chanter à plusieurs des "Christmas songs" devant la porte des voisins à la nuit tombée. Histoire d'atténuer un peu la nostalgie des noëls américains, qui s'étalent là-bas sur un mois entier, de Thanksgiving au 25 décembre. Un mois, « au cours duquel se multiplient les occasions de faire la fête entre amis, au bureau ou en famille. où l'on décore le sapin avec ses proches, où l'on organise des après-midis "cookies" et des soirées "pulls moches", où jardins et maisons croulent sous

les décorations lumineuses. Sans oublier les balades sur la 5º avenue pour s'émerveiller devant les vitrines des grands magasins et la messe de minuit dans l'église Trinity de Wall Street, avant de savourer gratin de macaronis, poulet frit au fromage, choux cavaliers, pains de maïs, patates douces, lait de poule, apple pie et autre gâteau au chocolat. Ma maison sera la seule à scintiller dans ma rue cette année, regrette Monica. C'est mon tribut à l'esprit de Noël et mon hommage à la mémoire de ma mère.»



Une maison illuminée dans une rue de Brooklyn

LE SUCCÈS DES ÉCHECS

Retour en chiffres sur le bilan très positif du 94° Championnat de France d'échecs, organisé à Chartres du 17 au 25 août derniers à Chartrexpo.

1019

joueurs différents ont participé pendant 9 jours aux différentes compétitions. Ce qui vaut à Chartres 2019 de décrocher le 2° record de participation de l'histoire après Marseille 2001 (1114 joueurs), et devant Val d'Isère 2002 (1014 joueurs) et Besançon 1999 (1009 joueurs).

917 joueurs étaient en lice dans la compétition principale. 42 joueurs ont participé au championnat de France Chess 960, 95 au championnat de blitz et 68 au championnat rapide.

Les deux derniers jours, 59 joueurs et joueuses (7 filles, 19 garçons, 9 femmes et 24 hommes) ont fait leurs débuts en compétition lors du championnat Découverte.

En marge du championnat de France, 592 personnes, dont 36% d'éléments féminins, se sont assises sur le stand au centre-ville pour découvrir le jeu ou jouer librement.

Le site internet officiel du championnat a enregistré 329110 visites pendant la durée des épreuves, soit une augmentation de +5,3% par rapport à l'édition 2018.

Organisée hors compétition place Marceau le jeudi 22 août,



Une rangée de joueurs à Chartexpo.

la Nuit des échecs, qui offrait au public la possibilité de défier quatre grand-maîtres, a été un énorme succès populaire. La présence, parmi ces grand-maîtres engagés dans des centaines de partie en simultané, de la légende vivante Anatoly Karpov, ancien champion du monde et parrain du championnat de France 2019, a clairement suscité la curiosité et l'enthousiasme chez les pas-

sionnés, mais aussi chez les habitants de la ville de Chartres venus en nombre.

Ajoutons enfin que Bachar Kouatly, président de la Fédération française d'échecs et premier grand-maître de l'histoire des échecs français, a disputé une partie à l'aveugle sur la scène jouxtant les simultanées de la Nuit des échecs.



Sur la plus haute marche du podium du championnat de France d'échec 2019, Maxime Lagarde, vainqueur de Laurent Fressinet et Pauline Guichard, qui a conservé son titre en venant à bout de Sophie Milliet.



Anatoly Karpov face aux parties simultanées de la place Marceau.



LE HOCKEY SUR GAZON

en mal de médiatisation

A l'image du hockey sur gazon français, la MSD Chartres hockey peine à se faire une place au milieu des grands sports par équipes.

odifié en 1875 en Angleterre, le hockey sur gazon, dont les origines remontent au Moyen Age, fut exporté par l'armée britannique dans ses colonies. et notamment en Inde. Présentée aux Jeux olympiques (JO) de 1908, à Londres, la discipline n'a plus quitté le programme olympique depuis 1928. Le Fédération française, elle, a vu le jour en 1920. La même année, l'équipe de France décrochait une quatrième place aux JO d'Anvers, performance qu'elle renouvela seize ans plus tard à Berlin. Depuis, le hockey sur gazon français a sombré dans la confidentialité.

Président historique du MSD Chartres hockey, Jean-Marc Pauleau a créé le club en 1975. «Je pratiquais le hockey depuis six ou sept ans à l'époque. Je m'y étais mis à l'université d'Orléans. Il existait alors un championnat USEP avec une centaine d'équipes. Mais la discipline a toujours été très peu médiatisée en France. Ce qui explique la difficulté à recruter de nouveaux pratiquants.» Le MSD hockey compte aujourd'hui une cinquantaine d'adhérents. «On a très peu de jeunes, déplore le président. Alors on va dans les écoles pour faire des démonstrations.» Après une vingtaine d'années passées à jouer sur un terrain en stabilisé, le club jouit depuis 2017 d'un terrain synthétique. «Du coup, on travaille pas mal avec le club de Nogent-le-Rotrou, qui n'en possède pas.»

Gazon synthétique ou salle

Le hockey, ça se joue à 11 en extérieur ou à 6 en salle. « C'est un sport qui réclame beaucoup de physique, explique Jean-Marc Pauleau. Courir en se baissant nécessite notamment de se muscler le dos. Il faut aussi faire preuve de dextérité pour frapper une sorte de balle de tennis très dure avec une crosse. On a une équipe senior hommes en Nationale 3 sur gazon et une autre en Nationale 3 en salle. Jusqu'à fin novembre on joue sur gazon synthétique, de novembre à février on hiberne. Il y a six ou sept ans, on a eu une équipe féminine performante. Aujourd'hui c'est plus difficile. Au niveau régional, le hockey sur gazon est mixte.»

Créée en 1924 à Paris, la Fédération internationale de hockey regroupe aujourd'hui 127 pays. Le synthétique réclamant plus de physique que le gazon naturel, des équipes comme l'Inde et le Pakistan, qui régnèrent près de soixante ans sur les

pelouses du monde entier, ont aujourd'hui rétrogradé. Avec ses 10 000 licenciés (les Pays-Bas en comptent 200 000), la France occupe actuellement la 12° place mondiale. « Nous avons une jeune génération très prometteuse, se réjouit Jean-Marc. On aimerait bien connaître le boum que connaît la Belgique, qui a gagné 30 000 licenciés ces dix dernières années et pointe aujourd'hui dans le top 3 mondial. »

Pas d'équipe de France aux J0

Il faudra probablement encore patienter quelques années puisque l'équipe de France n'a pas réussi, fin octobre, à se qualifier pour les prochains Jeux olympiques de Tokyo, éliminée en barrage par sa bête noire, l'Espagne. Pour mémoire, la France ne n'est plus qualifiée pour le tournoi olympique depuis les JO de Munich en 1972.

▶ En attendant de voir s'illustrer les grands bleus, vous pourrez aller découvrir le hockey en salle les vendredi 3, samedi 4 et dimanche 5 janvier prochains à l'occasion des championnats de France inter régions des moins de 14 ans à la salle Jean-Cochet. Entrée libre.

TOURNOI BONNE ANNÉE:

« Un plateau de qualité »

Plus de 400 joueurs amateurs et professionnels de tennis vont participer au tournoi Bonne Année, qui se dispute à Chartres et dans l'agglomération jusqu'à la fin du mois.

a trève hivernale n'est pas observée par tous les sportifs. À l'occasion du tournoi Bonne Année, organisé par le comité de tennis d'Eure-et-Loir, plus de 400 joueurs vont en effet s'affronter jusqu'au 30 décembre à Chartres (sur les courts situés dans le quartier de la Madeleine et ceux du C'Chartres Tennis) et dans d'autres villes de l'agglomération : Lucé, Mainvilliers et Le Coudray. Des amateurs originaires de tout le département mais aussi des professionnels, classés entre la 25° et la 60° place du classement français. seront présents. « C'est un plateau de qualité, savourent Sébastien Lenoël, directeur du tournoi, et Jean-Pierre Lejeune, président du comité. L'organisation et l'ambiance du tournoi sont reconnues par tous. »

▶ Le tournoi Bonne Année en chiffres :

25. Soit le nombre de bénévoles nécessaires à l'organisation du tournoi.

3500. Environ 3 500 spectateurs assistent aux différentes rencontres à Chartres et dans les autres villes de l'agglomération.

10 000. Le montant total en euros de la dotation attribuée aux joueurs.



Des jeunes ramasseurs de balles et des arbitres locaux, épaulés par 25 bénévoles, assureront l'organisation de cette 29° édition. Afin de fédérer un maximum de personnes et de créer un engouement autour de la petite balle jaune, le comité retransmettra les rencontres de la phase finale en direct sur écran géant installé place des Épars. Des animations seront également proposées tandis que ceux qui préfèrent assister aux rencontres au chaud depuis leur canapé sont invités à se rendre sur Chartres.live.

▶ Tournoi Bonne Année, jusqu'au 30 décembre. Entrée libre. Les dernières rencontres se déroulent au Comité d'Eure-et-Loir de tennis, avenue Jean-Perrin, et sont diffusées en direct à partir du 27 décembre sur Chartres.live. Renseignements: 02 37 35 63 07; comite.eure-et-loir@fft.fr; et sur Facebook: Comité Tennis 28 - TBA Chartres.



Au fil des mois, vivez le sport chartrain en direct, en public, et sur **Chartres** [10]



BASKET-BALL, LIGUE 2 FÉMININE : C'CHARTRES BASKET FEMININ -**MONDEVILLE**

Samedi 7 décembre à 20 h Halle Jean-Cochet



RUGBY. FÉDÉRAL 2: C'CHARTRES RUGBY – LE RHEU

Dimanche 8 décembre à 15 h Stade des Bas-Bourgs



VOLLEYBALL, NATIONALE 2: C'CHARTRES VOLLEY - NIORT

Dimanche 8 décembre à 15 h Halle Jean-Cochet



BASKETBALL, NATIONALE1: C'CHARTRES BASKETBALL MASCULIN - ORCHIES

Mardi 10 décembre à 20 h Halle Jean-Cochet



HANDBALL LIDL STARLIGUE: C'CHARTRES HANDBALL -**TOULOUSE**

Mercredi 18 décembre à 20 h 30 Halle Jean-Cochet

BASKETBALL, NATIONALE1: (LIVE) **C'CHARTRES BASKETBALL MASCULIN - SAINT-VALLIER**

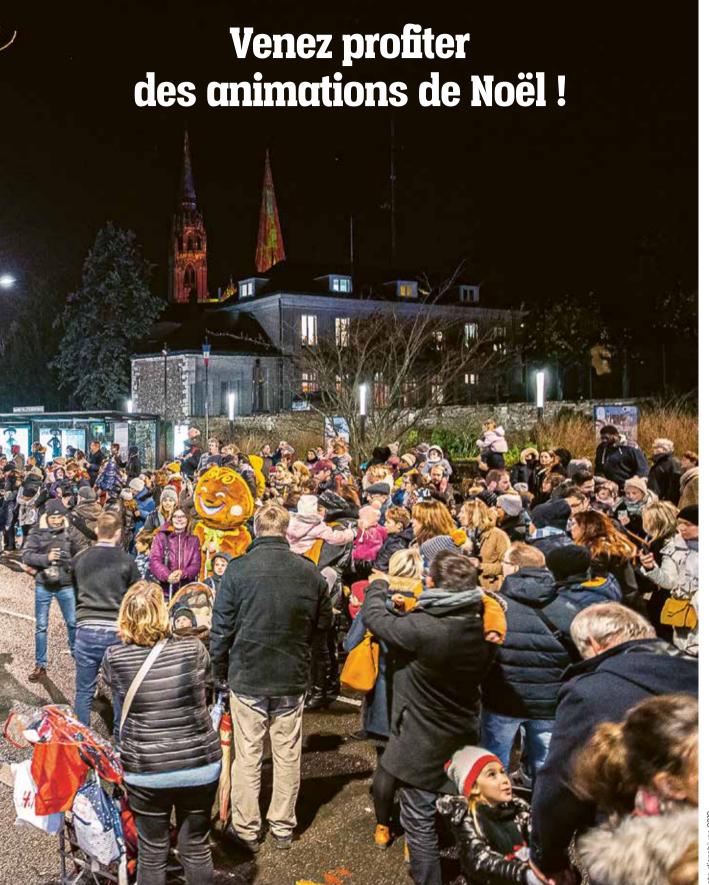


FOOTBALL NATIONAL2: C'CHARTRES FOOTBALL – POISSY

Samedi 21 décembre à 18 h Stade Jacques-Couvret







Un Noël enchanteur vous attend...



a féérie sera une nouvelle fois au rendez-vous des fêtes de fin d'année qui se prolongeront jusqu'au 12 janvier!

L'association Les Vitrines de Chartres, co-organisatrice de l'événement, s'est investie à nos côtés pour vous offrir des réjouissances les plus joyeuses et dynamiques possibles. Ainsi, la fée Luminia sera de retour à Chartres, accompagnée de son compère Petit Biscuit et bien sûr du Père Noël. Tous trois déambuleront à partir du vendredi 6 décembre, jour de l'ouverture de la patinoire et du marché de Noël.

Inauguré l'an dernier, le vidéomapping spécial Noël fait sa réapparition sur le Portail royal de la cathédrale. Décorations et spectacles de rue apporteront quant à eux leur touche de merveilleux.

Noël investit par ailleurs les lieux culturels emblématiques de la ville. Avec, en point d'orgue, le concert événement de la renommée Maîtrise de Radio France le samedi 14 décembre à la cathédrale. Le musée proposera par ailleurs spectacles pour enfants et concerts, l'artiste naïve Edith Micheli animera des ateliers au prieuré Saint-Vincent et le désormais

traditionnel Bal de Noël se tiendra cette année à la collégiale Saint-André.

La médiathèque participera à la fête avec des lectures, des projections et des ateliers pour les enfants. Enfin, petits et grands pourront se lâcher sur la patinoire de la place des Epars, qui prévoit notamment une dizaine de soirées à thème jusqu'au 12 janvier.

Isabelle Mesnard, adjointe en charge des Animations Isabelle Vincent, adjointe en charge de la Culture Juliette Pichot, présidente des Vitrines de Chartres

Votre programmation de Noël

Noël arrive à Chartres! Enfants, adultes, commerçants ou touristes, venez profiter des nombreuses animations organisées dans toute la ville.



endez-vous le 6 décembre place des Épars pour l'inauguration de la patinoire et ses 450 m² de glace! Chaussez vos patins, élancez-vous avec vos amis ou en famille et participez aux nombreuses soirées à thème proposées cette année (voir ci-contre). Des créneaux spécifiques sont réservés aux écoles et aux entreprises. À noter que la patinoire sera accessible gratuitement aux étudiants le jeudi 19 décembre, offert par le Crédit agricole.

Après l'effort vient le réconfort. Le Village de Noël est ouvert jusqu'au 28 décembre et regroupe une trentaine de chalets place des Halles, dont celui du Père Noël. Rendez-vous dès

12 h le 6 décembre pour déguster des gourmandises locales et découvrir de nouveaux produits artisanaux, le tout avec une décoration lumineuse et chaleureuse. Et si dans la soirée, vous voyez de grands ours blancs de trois mètres de haut déambuler, pas de panique! La compagnie Remue Ménage propose un spectacle inédit depuis le parvis de la





E

cathédrale jusqu'à la place des Halles... Une balade durant laquelle vous pourrez également admirer le sapin de la place Marceau, le bonhomme de neige place Châtelet, la décoration de l'office de tourisme, sans oublier le mapping de Noël sur la cathédrale célébrant l'arrivée des Rois mages... Un sacré programme!

▶ Vendredi 6 décembre, inauguration de la patinoire à 18 h, place des Épars. Entrée offerte au public le vendredi 6 décembre de 18 h à 21 h selon les places disponibles.

Horaires:

du 7 au 20 décembre et du 6 au 12 janvier, lundi, mardi, jeudi et vendredi, de 11 h 30 à 13 h 30 et de 16 h 30 à 19 h. mercredi de 10 h à 19 h. samedi de 11 h à 19 h 30 et dimanche de 11 h à 18 h ; du 21 décembre au 5 janvier : du lundi au samedi de 11 h à 19 h 30 et le dimanche de 11 h à 18 h ; mardis 24 et 31 décembre de 11 h à 18 h. mercredis 25 décembre et 1er janvier de 15 h à 19 h. Tarifs: 6 € l'entrée, 40 € les dix entrées, 5 € pour les étudiants et les moins de 18 ans. Réservations pour les écoles et entreprises : 02 37 18 47 60.

► Vendredi 6 décembre, inauguration du marché de Noël à 18 h 30,

place des Halles.
Horaires: du 6 au 28
décembre, du lundi au
vendredi, de 12 h à 19 h,
samedi de 10 h à 20 h et
dimanche de 10 h à 19 h,
de 10 h à 19 h le 24 décembre,
nocturne jusqu'à 22 h
le 6 décembre.
Fermé le 25 décembre.

- ▶ Gueule d'ours, spectacle déambulatoire de la compagnie Remue Ménage, départ à 18 h du parvis de la cathédrale.
- ► Mapping de Noël tous les soirs sur le portail royal de la cathédrale, de 17 h 30 à 20 h 30, jusqu'au 12 janvier.

Les soirées de la patinoire de 18 h à 19 h 30 Samedi 7 décembre, musique des années 1980.

Samedi 14 décembre, foot ice

Mercredi 18 décembre, tous déguisés!

Samedi 21 décembre,

la musique des dessins animés

Lundi 23 décembre, bonnets de Noël Lundi 30 décembre, fluo Samedi 4 janvier 2020, la musique des années 2000 Samedi 11 janvier 2020, foot ice

Samedi 28 décembre,

jeux inter-glace

Les autres déambulations

Le petit train passera dans les rues commerçantes du centre-ville. Samedi 14 et lundi 23 décembre, de 10 h à 13 h 30 et de 14 h à 18 h 30. Gratuit.





Spectacle Les Allumeurs d'Étoiles, de la troupe Lilou. Durée : 47 minutes. Dimanche 15 décembre à 17 h 30, place du Cygne.

Spectacle Le traîneau du Père Noël, de la compagnie Soukha, spectacle. Durée : 30 minutes. Samedi 21 décembre à 11h, 15h et 17h, centre-ville.

Animations pour tous

Jeu-concours Calendrier de l'Avent

En partenariat avec les Vitrines de Chartres, l'office de tourisme de Chartres métropole vous propose de célébrer Noël autour d'une série de mini-jeux. Chaque jour, trouvez des indices présents sur le site www.chartres-tourisme.com et tentez votre chance pour remporter l'un des nombreux cadeaux. Un tirage au sort parmi les bonnes réponses aura lieu quotidiennement du 1er au 24 décembre. Rendez-vous dès le 1er décembre sur la page Facebook C'Chartres Tourisme pour relever le premier défi.



Carte blanche aux jeunes talents du conservatoire

La maîtrise du conservatoire, sous la direction de Philippe Frémont et accompagnée par Murielle Petit au piano, interprètera les plus beaux airs profanes et sacrés du répertoire de Noël.

▶ Jeudi 5 décembre à 18 h 30 au musée des Beaux-Arts. Entrée libre.

Le Père Noël, la fée Luminia et Petit Biscuit

Les trois personnages phares de Noël seront présents dans le chalet du Père Noël, situé place des Halles, dans les rues commerçantes et dans le petit train.

▶ Vendredi 6 décembre de 18 h à 20 h, samedi 7 de 14 h à 18 h, mercredi 11 de 14 h à 18 h (fée), samedi 14 de 10 h à 12 h et de 14 h à 18 h, dimanche 15 de 14 h à 18 h, mercredi 18 de 14 h à 18 h (fée), samedi 21, dimanche 22 et lundi 23 de 10 h à 12 h et de 14 h à 18 h, mardi 24 de 10 h à 12 h et de 14 h à 17 h.

Village Téléthon

Présente dans la galerie de Monoprix, l'association Thon'nounours installera le village Téléthon place des Épars. Venez sur le stand alimentation pour retirer vos tickets et acheter des boissons chaudes pour vous réchauffer (café, chocolat, vin chaud). Une crêpe achetée auprès du partenaire Au P'tit Délice avec un ticket Téléthon, un euro reversé. Des enveloppes gagnantes seront également proposées à la vente ainsi que des porte-clefs Téléthon.

► Samedi 7 décembre, de 8 h 30 à 18 h 30. L'association recherche des bénévoles pour cette année. Contacts: 06 85 13 96 37 et thon.nounours@laposte.net.

Noël autour de Vivaldi

Les jeunes de la maîtrise de la cathédrale interprêteront le Magnificat de Vivaldi et des chants traditionnels de Noël.

► Samedi 7 décembre à 20 h. Musée des Beaux-Arts. Entrée libre.

Sur des airs de printemps

Emmanuel Tricheux au cor, Priscille Lachat-Sarrette au violon et Aurélien Pontier au piano. Au programme : Beethoven, Strauss et Brahms.

► Jeudi 12 décembre à 20 h 30 au musée des Beaux-Arts. Tarifs : 6 et 10 €.

Concert de la maîtrise de Radio France (voir p 68-69) Samedi 14 décembre à 20 h à la cathédrale Notre-Dame.

► Entrée gratuite sur réservation à l'office de tourisme. chartres-tourisme.com

Bal de Noël

Inauguré l'année dernière au foyer du Théâtre de Chartres, le bal de Noël investit cette année la collégiale Saint-André. En compagnie de l'association Salsamba, vous êtes invités à apprendre les bases de la danse de salon. La Fée et le Père Noël seront également présents.

▶ Vendredi 20 décembre, 20 h, collégiale Saint-André. Tarif: 35 €, une partie des recettes est reversée à une association caritative. Tenue de soirée obligatoire. Attention, site non chauffé. Places limitées. Inscription: 06 80 54 60 68 et infos@salsamba.org.

Boeuf de Noël (voir p 70) Samedi 21 décembre, 20 h 30, salle Doussineau. Entrée libre dans la limite des places disponibles.

Concert de la maîtrise de la cathédrale de Chartres

Dimanche 22 décembre à 16 h, cathédrale Notre-Dame. Entrée libre.

Concert Cantate des Rois mages.

Loïc Paulin (ténor), Jean-Christophe Maltot (flûte), Pierre Walter (basson) et Irène Assayag (clavecin). Au programme : Bach et Telemann.

▶ Jeudi 16 janvier 2020 à 20 h 30 au musée des Beaux-Arts. Tarifs : 6 et 10 €. Réservation : 02 36 67 30 70.

L'édicule

Après les décorations en « paper art » sur le thème de la banquise l'an dernier, l'édicule sera décoré par les jeunes du CFA des bâtiments (voir p 46-47).

➤ Visible tous les jours jusqu'au 12 janvier, place des Halles.

Barathon de Noël

Un happy hour, c'est à dire des prix avantageux, a été négociés par les Vitrines de Chartres dans plusieurs bars de la ville. Pour participer, il suffit de commander votre pack du barathoneur sur la billetterie en ligne : lepotcommun.fr/billet/bmii69fh.

► Vendredi 13 décembre, de 18 h à la fermeture des bars. Événement réservé aux personnes majeures. Liste des bars participants et tarifs sur www.vitrines-chartres.com.

La programmation pour les enfants

Les spectacles au musée des Beaux-Arts

Loups de Noël et autres histoires d'hiver

Sur scène, une boîte magique. Au fur et à mesure de la représentation, Hélène Gédilaghine dévoile ce que cache cet étrange paquet cadeau imaginé par la scénographe Pascale Stih. Sous un ciel étoilé et sur un tapis de neige, les enfants découvrent des histoires qui explorent avec originalité, poésie et magie l'univers de Noël.

► Samedi 21 décembre à 14 h 30 et 16 h 30. Pour les enfants à partir de 3 ans.



Mission Père Noël

Spectacle pour enfants qui raconte l'histoire d'un sorcier venu gâcher la fête de Noël en volant le traîneau du Père Noël et les cadeaux.

▶ Jeudi 26 et vendredi 27 décembre, à 14 h 30 et 16 h. Pour les enfants de 3 à 8 ans.

Spectacolor

Spectacle circo-musical à six mains qui colore le quotidien de tout un chacun. Deux personnages hauts en couleur souhaitent donner du bonheur à monsieur X, personnage gris et triste, coincé dans une routine qui manque de pep's. Chaque couleur de l'arc-enciel est mise en valeur par un numéro de cirque et un morceau musical varié et entrainant. Un spectacle rythmé qui s'adresse aussi bien aux petits qu'aux plus grands.

► Samedi 28 décembre, à 14 h 30 et 16 h. Pour les enfants de 3 à 8 ans.

Les jouets s'ennuient dans les tiroirs

Maman a rangé la chambre de Sarah et mis les jouets dans la commode. Alors les jouets s'ennuient et ils ont peur du noir. Suzy la poupée est la meilleure amie de l'ours en peluche. Et les voilà séparés : Suzy est dans le charriot et Ourson dans un tiroir. Si vous les délivrez, les jouets vous raconteront leurs histoires.

▶ Jeudi 2 janvier 2020 à 14 h 30 et 16 h. Pour les enfants de 2 à 11 ans.



Si les poules avaient des dents

Si la petite poule rousse avait des dents, elle mordrait bien volontiers le renard. Elle partage la cour avec les autres animaux de la ferme. Mais le loup et le renard rôdent... Tout ce petit monde apparaît en marionnettes à main, emporté par un joyeux tourbillon de contes, de chansons et de comptines.

► Vendredi 3 janvier à 14 h 30 et 16 h. Pour les enfants de 2 à 11 ans.

Imaginarius

Spectacle poétique sur le thème de l'imagination proposé par la compagnie Grain2Folies. Mimes, musique, danse et humour à destination du jeune public.

► Samedi 4 janvier à 14 h 30 et 16 h.

Spectacles:

Musée des Beaux-Arts, 29, cloître Notre-Dame. Ouverture de la billetterie 30 minutes avant le début de la séance. 80 places disponibles à chaque spectacle. Tarifs: 3 € (adultes) et 2 € (3-12 ans). Gratuit pour les moins de 3 ans.

Film jeunesse

L'enfant et le grelot

Après une tempête de neige, un bébé abandonné est retrouvé par un facteur au milieu de la forêt. Il tient serré dans sa main un curieux grelot.

► Samedi 21 décembre à 15 h 30, médiathèque L'Apostrophe. Public familial, à partir de 4 ans.

Spectacle

Spectacle de Noël

Chansons pour enfants avec Alain Schneider, musicien et auteur-interprète. Spectacle musical gratuit à partir de 4 ans.

▶ Dimanche 22 décembre, à 15 h 30, médiathèque L'Apostrophe. Entrée libre dans la limite des places disponibles. Durée : 45 mn.

Lectures pour enfants

Méli-mélo d'histoires

Livres racontés aux enfants spécial Noël. À partir de 3 ans.

► Mercredis 11 et 18 décembre, de 16 h 30 à 16 h 45.

Ronde des histoires

Livres racontés aux enfants autour du thème « En attendant Noël ».

Première séance pour les enfants de 18 mois à 3 ans ; seconde séance à partir de 4 ans. Place limitées, inscription au 02 37 88 45 20.

► Samedi 14 décembre, à 10 h 30 et 11 h 15, bibliothèque Louis-Aragon.

Histoires de la cabane

Livres racontés aux enfants autour du thème «Féerie de Noël ». Première séance pour les enfants de 18 mois à 3 ans ; seconde séance à partir de 4 ans. Place limitées, inscription au 02 37 88 45 20.

► Samedi 21 décembre à 10 h 30 et à 11 h 15, médiathèque L'Apostrophe.

Ateliers

Méli-mélo d'applis

Atelier numérique.

► Mercredi 4 décembre, de 16 h à 16 h 45, médiathèque L'Apostrophe. À partir de 4 ans.

Edith Micheli au prieuré Saint-Vincent

Ateliers pour familles.

► Mercredi 11 et samedi 21 décembre, de 14h à 18h. Entrée libre.

Espace famille

L'espace famille des maisons pour tous organise des activités ludiques et manuelles.

► Mercredi 18 décembre, samedi 21, lundi 23 et jeudi 26, de 10 h à 16 h 30, place des Épars. Gratuit. Les enfants mineurs devront être accompagnés d'un adulte.

Les partenaires de la Ville et des Vitrines de Chartres

Chérie FM, BMW Chartres, Citéos, Groupe Berteaux automobiles, Axmatel, Foncia Brette immobilier, Paysage chartrain, Plaine Vue, office de tourisme de Chartres métropole, Campanile, Salsamba, Auvisys, Eurovia, La mie câline, Gamm vert, David Leroux.

Des décorations de Noël made in Chartres

Cette année, les jeunes du centre de formation des apprentis du bâtiment ont réalisé plusieurs décorations de Noël. Leur travail est à découvrir jusqu'au 12 janvier dans le centre-ville.



Maëlle, en première année de plomberie, travaille sur un flocon en cuivre.

u centre de formation des apprentis (CFA) du bâtiment travaux publics d'Eure-et-Loir, rue Vlaminck à Chartres, l'ambiance est studieuse. En ce mois de novembre, les étudiants terminent patiemment les dernières décorations de Noël sous le regard de leur forma-

teur. Menuisiers, peintres, plombiers-chauffagistes ou encore maçons, ils sont au total une cinquantaine issue de différentes formations à y consacrer leur savoir-faire depuis trois mois. Du marché de Noël de la place des Halles au sapin de la place Marceau, en passant par les sucres d'orge disséminés dans le cœur de

ville ou des petits soldats, vous pourrez profiter de leurs créations jusqu'au 12 janvier. « C'est un exercice pédagogique qui représente un gros défi pour eux puisqu'ils réalisent des objets différents de leur quotidien, souligne Isabelle Thierry, la directrice adjointe de l'établissement. C'est très valorisant de savoir que le travail sera expo-



Mathis (au fond à gauche) et Kilian (au premier plan à gauche) sont en formation peinture tandis que Clément (au fond à droite) et Donovan (au premier plan à droite) sont en formation chauffagiste.

sé et visible de tous. Collaborer avec la Ville et Les Vitrines de Chartres permet de se faire connaître davantage.» S'ouvrir aux autres et s'ancrer plus dans le territoire, c'est aussi une ligne de conduite que s'est fixée le CFA. L'année dernière, plusieurs apprentis avaient par exemple réalisé des jeux en bois pour des personnes de la résidence Philippe-Desportes atteintes d'Alzheimer.

Un sapin de plus de deux tonnes

Dans l'atelier du CFA, Maëlle, en première année de plomberie, travaille depuis ce matin sur un flocon en cuivre tandis que Kilian et Mathis donnent un dernier coup de peinture sur quelques décorations. Ici, pas de cahier des charges à respecter (« les jeunes ont proposé beaucoup d'idées », souligne Yann-Érick Leclercq, coordinateur du projet), mais des contraintes techniques liées

aux conditions climatiques et à la sécurité du public. Exemple avec le sapin de la place Marceau : composé d'une platine métallique et d'une armature en fer, le socle est divisé en quatre parties, mesure un mètre de diamètre et pèse plus de deux tonnes. « Il fallait quelque chose de suffisamment costaud pour supporter le poids même du sapin et la

force qu'exerce le vent, détaille un autre formateur. Maintenant, il faut aussi pouvoir le transporter... » L'installation du sapin (et des quatre parties du socle) prendra une journée entière. Invisible aux yeux du public, le travail de longue haleine des apprentis est une partie intégrante du succès de Noël. Ces ouvriers de l'ombre vous souhaitent de joyeuses fêtes!

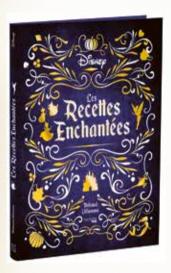


Composé d'une armature en fer, le socle du sapin pèse plus de deux tonnes.

Des cadeaux en circuit court

Notre sélection d'idées cadeaux, livres et CD écrits, illustrés, interprétés et dirigés par des auteurs, photographes et artistes chartrains.

Livres



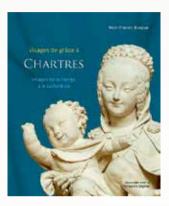
Les Recettes enchantées de Disney

De Thibaud Villanova.

Après Star Wars Cantina, Les Banquets d'Astérix ou Les Recettes légendaires de Dragon Ball, le néo-Chartrain Thibaud Villanova, alias Gastronogeek, cuisinier de formation, passionné de gastronomie et de pop culture, puise cette fois son inspiration dans le monde féérique des dessins animés Disney. Vous y trouverez 40 recettes inspirées par des personnages célèbres des galaxies Disney et Pixar : tarte aux prunes de Grincheux, salade de fruits du roi Louie, ragoût de Petit Jean, gombo de Tiana, ratatouille de Remy, cookies de Jack-Jack...

144 pages.

Editeur : Hachette Heroes. 24,95 €.



Visages de Grâce : Images de la Vierge à la cathédrale

De Marie-Francine Jourdan, guide conférencière à la cathédrale.

Explorant l'exceptionnelle parure de vitraux de la cathédrale Notre-Dame, autant que les sculptures de ses portails et de son tour de chœur, cet ouvrage cherche à mieux faire comprendre le souffle qui anime la cathédrale quand elle retient un sujet ou lorsqu'elle compose un récit, permettant ainsi de saisir non seulement les images mais aussi leur contexte.

318 pages.

Editeur : Association Rencontre avec le Patrimoine religieux. 48 €

▶ 6 décembre, à 17 h 30 : Dédicaces et conférence de Marie-Francine Jourdan : La Vierge et l'Enfant dans le tour du chœur de la cathédrale de Chartres. Auditorium de la médiathèque.



Notre-Dame de Chartres

40 photographies de François Delauney. Légendes de Gilles Fresson.

Pour célébrer le 40° anniversaire de l'inscription de Notre-Dame de Chartres au patrimoine mondial de l'Unesco, François Delauney, photographe indépendant spécialisé en architecture, et l'éditeur Laurent Seminel, rendent un hommage intime à la cathédrale à travers un album de 40 photos.

Editions du Menu Fretin.

Également disponible en édition Deluxe (exemplaire numéroté et signé, accompagné d'un tirage d'art signé). 65 €. Menufretin.fr.

Le Voyageur affamé : Chartres

De Laurent Seminel.

Où manger à proximité de la cathédrale, de la place Billard, des bords de l'Eure ou sur le chemin de la gare ? Où boire un whisky en terrasse dans un cadre cosy ?



Quelle est la meilleure boulangerie ? Où déguster les spécialités locales comme le pâté de Chartres ou les mentchikoffs ? Vous trouverez toutes les réponses et bien d'autres dans

ce guide original en forme de dépliant.

Edition du Menu Fretin. 8,90 €

Classe unique

De Roger Judenne.

Années 70. Maître d'école d'une classe unique dans un village non loin de Chartres, Jacques Gaubert apprend qu'on va fermer l'école pour cause d'effectif insuffisant. Le départ annoncé de la famille Gaubert est une catastrophe pour le village, qui va perdre à la fois son instituteur et la seule infirmière du canton. Jacques et son maire vont tout tenter pour faire reculer l'Inspection académique...

298 pages. Editions De Borée. 19.90 €







Intégrale de Jean-Sébastien Bach, volume 3

Par Jean-Luc Thellin.

Professeur d'orgue au conservatoire de Chartres, Jean-Luc Thellin poursuit l'enregistrement de son intégrale des œuvres pour orque de Jean-Sébastien Bach. Chaque CD est conçu comme un programme de concert, varié et ludique, mettant en avant un climat, un type d'écriture, mais surtout un instrument différent à chaque fois, afin, dit-il, « de valoriser notre patrimoine exceptionnel en matière d'orgue ». Paru récemment, le volume 3, enregistré sur le grand orgue Cattiaux de la Basilique Saint-Rémi de Reims, met en avant les influences françaises dans la musique de Bach.

18 € le CD, 45 € les trois volumes. Sur commande à l'adresse mail : jeanluc_thellin@hotmail.com

Le Gloria en ré, d'Antonio Vivaldi

Par la maîtrise de la cathédrale de Chartres.

Composé d'un chœur de trente enfants et d'un chœur d'adultes, la maîtrise de la cathédrale de Chartres, dirigée par Mathieu Bonnin, enregistre son premier CD avec l'œuvre majeure de Vivaldi, le Gloria en ré. Avec également Le Cantique de Jean Racine, de Gabriel Fauré, O Memoriale, de Palestrina et Stabat Mater, d'Antonio Vivaldi. Le choeur est accompagné par l'orchestre Sequentiae.

En vente début décembre à l'Esperluète.

La Grande Messe en ut, de Wolfgang Amadeus Mozart

Par l'Ensemble Seguentiae.

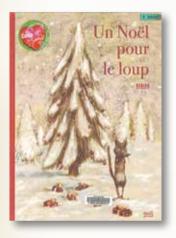
En résidence à Chartres, l'Ensemble Sequentiae, chœur et orchestre professionnel dirigés par Mathieu Bonnin, présente son premier CD avec la *Grande Messe en ut* de Mozart.

En vente à l'Esperluète.



Des idées pour vos soirées d'hiver

Quoi de mieux pour lutter contre le froid que de se blottir sous la couette ? Voici une sélection de livres et DVD de la médiathèque et de la bibliothèque Louis-Aragon pour passer l'hiver au chaud.



Un Noël pour le loup

Par Thierry Dedieu ; Seuil jeunesse.

Le loup décide d'inviter ses voisins à son repas de Noël. Vontils accepter?

Le renard blanc

Par Thimotée Le Véel, éditions kaléidoscope.

Un jeune renard du Nord décide de quitter sa toundra natale. Il découvre alors une toute autre nature que celle qu'il connaît, et il est enchanté quand tombe la première neige. Mais lorsqu'un ours lui fait remarquer que son beau manteau fauve est devenu tout blanc, il s'affole.

Dans l'œuf

Par Emma Lidia Squillari ; Seuil jeunesse.

Douze œufs dans une page, douze petits à naître...Un album très drôle et un peu cruel où l'on apprendra entre autres choses que le python a bon appétit!



Abécébêtes

Par Olivier Tallec ; Actes sud junior.

De l'âne albinos assis sur son ananas au zèbre zélé zigzaguant en zeppelin, on découvre les lettres de l'alphabet dans cet abécédaire surprenant croisé avec un bestiaire hilarant!

L'élan ewenki

Par Blackcrane et Jiu Er ; Rue du monde.

Au cœur de montagnes du Grand Khingan, en Mongolie-Intérieure, vivent les Ewenkis, un peuple d'éleveurs de rennes. Un chasseur va se lier d'amitié avec un petit élan qui deviendra en grandissant un géant de la nature. Sa place sera-telle toujours parmi les Ewenkis?

Maman

Par Hélène Delforge et Quentin Gréban ; Mijade.

Maman. Un des premiers mots du monde. Un nom unique porté par des milliards de femmes. Il y a autant de mamans qu'il y a d'enfants. Pourtant, sur tous les continents, lorsqu'elles prennent leur bébé dans les bras, les mamans se ressemblent.

Robbie le renne 2

Film réalisé par Peter Peake.

Après avoir été sélectionné pour faire partie de l'attelage du Père Noël, Robbie est promu guide pour touristes dans le Grand Nord. Mais les affaires ne vont pas très fort. Il part alors à la recherche d'une tribu de guerriers vikings.



Le Noël féérique

Courts métrages d'animation Des flocons qui virevoltent, des étoiles qui scintillent, des guirlandes qui s'illuminent dans les arbres enneigés et des animaux malicieux... le tout réuni en sept courts métrages pour fêter la venue de Noël.

Faites votre sapin de Noël!

Noël approche! Quel sapin va décorer vos fêtes et embellir votre intérieur? Pour les plus audacieux, une décoration moins conventionnelle que le sapin naturel peut être une belle alternative : le sapin en bois.

otre sapin artificiel montre des signes de fatigue? Vous n'avez plus envie d'un sapin coupé dans votre intérieur? Avec un peu de matériel, de la récupération et de la bonne pratique, fabriquez votre propre sapin de Noël, seul ou en famille.

Le matériel nécessaire

Pour commencer, trouvez des branches avec un diamètre suffisant pour permettre de percer chacune en son centre. Vous pouvez aussi les remplacer par des planches de palettes ou du bois flotté.

Ensuite, équipez-vous d'une petite scie à bois, d'une barre de renforcement (ici un fer à béton d'environ deux mètres), d'un bloc suffisamment lourd et large pour servir de pied (un billot de bois, un bloc de béton, une petite palette...), d'une perceuse avec différents forets et un clou.

La construction

- Procurez-vous des branches mortes relativement droites. La plus longue, qui va se trouver en bas, mesure 1,3 mètre et la plus courte, pas plus de 10 cm, pour une hauteur d'environ 2 mètres. Prévoyez un peu plus en cas de casse. Coupez les branches de façon à obtenir la forme d'un sapin (triangle).
- À l'aide de la perceuse, faites un trou au centre de chacune de vos pièces de bois d'un diamètre très légèrement supérieur à votre barre de soutien.
- Formez un trou de même diamètre dans le support qui va servir de pied à votre sapin. Insérez la barre à l'intérieur.
- Faites un trou à l'aide d'une perceuse dans la barre, puis insérez un clou qui servira de support à la première branche du bas. Tordez-le pour qu'il reste en place.
- Glissez votre bois dans la barre de renforcement, des pièces les plus larges pour finir par les



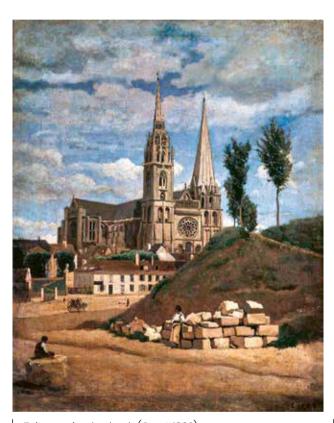
plus courtes et disposez-les dans des directions différentes.

La taille du sapin peut varier de quelques centimètres à plusieurs mètres. Il est également possible d'enlever l'écorce des branches, de les brosser, de les vernir ou les peindre... Vous avez aussi la possibilité de mettre ce sapin à l'extérieur. Après les fêtes, pourquoi ne pas le démonter pour le réutiliser à l'avenir ? Mais avant cela, n'hésitez pas à nous envoyer une photo de vos réalisations sur les réseaux sociaux de la Ville (Facebook, Twitter).

INCENDIE DE LA CATHÉDRALE DE CHARTRES EN 1836

3. Les hommes de la restauration et de la reconstruction

Abécédaire



Toiture noire de plomb (Corot, 1830)



Tour de choeur intact (J. Roberts, 1837)

Impact local du chantier

La construction de la charpente métallique, sa pose et celle de la couverture, comme la fourniture du fer, de la fonte et du cuivre nécessaires, sont attribuées à des entrepreneurs extérieurs. À Chartres, deux artisans sont sollicités, et un entrepreneur est soumissionné.

Un entrepreneur avisé

L'entrepreneur se fournit chez les artisans chartrains et recrute dans le vivier local des ouvriers (maçons, plombiers, menuisiers, charpentiers, boisseliers, verriers, épiciers, cordiers...) et des manœuvres pour le déblaiement puis l'entretien du chantier. Les longues listes de paiement des heures effectuées montrent l'aubaine qu'offre ce chantier.

Hommes aux manettes

Au sommet, les décisions avec le ministre des Cultes, maître du budget, et le rapporteur du Conseil des bâtiments civils qui oriente les travaux ; à Chartres l'exécutif avec le préfet et l'architecte, interface entre l'Etat, les entreprises et la Fabrique de la cathédrale.

Abécédaire

A comme Accary, Claude-Jean, dit Baron (1783-1855), architecte départemental et architecte-voyer de la ville depuis 1832, successeur de Damars écarté par la monarchie de Juillet (1830-1848). En 1835 Baron a remis au rapporteur du Conseil un programme de réparation et de protection. Depuis l'incendie, dans son « bureau » du clocher sud, il adresse au ministère des plans de l'édifice et l'état des lieux lance les travaux d'urgence exigés par le rapporteur du Conseil, établit et valide devis, relevés de journées de travail et paiements qu'il soumet au préfet. Il examine, dessine et calibre chaque pierre (des carrières de Berchères et Saint-Leu) et commande des pierres neuves. Comme André, gardien des



Vue de l'Embarcadère (1849), peu après sa restauration (MBA Chartres)

magasins de la Fabrique de la cathédrale.

- **B** comme **Buret**, marchand cordier chartrain, embauché le 7 juin 1836.
- C comme Cabaret, contremaître chartrain du chantier de déblaiement.
- **D** Comme **Destenque**, peintre chartrain à qui on commande la peinture des combles. Comme **Duban**, Félix (1797-

1870), architecte des Beaux-Arts et du gouvernement, chef de la génération romantique, qui certifie en mai 1843 la compétence du chaudronnier auteur de la couverture en cuivre, à qui l'on demande des reprises.

- **E** comme **Eugène**, maçon chartrain figurant sur les listes de manœuvres.
- F comme Fabrègue, Adrien, entrepreneur de maçonnerie à Chartres, signataires des journées à payer à la maind'œuvre locale.
- **G** comme **Gaudichaut**, marchand à Chartres qui, l'été 1836, emploie trois femmes à coudre des toiles pour emballer les décombres.

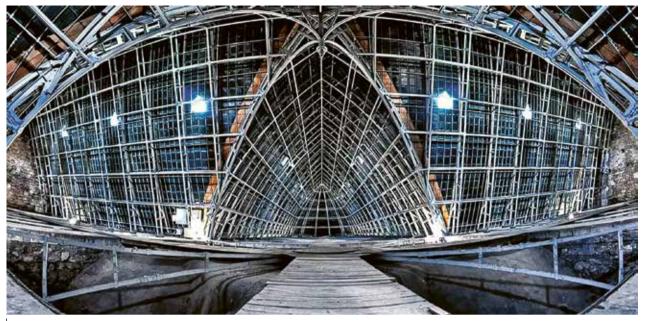
Comme **Gosselin**, conducteur chartrain du déblaiement depuis le 7 juin 1836.

Comme **Gourlier**, Pierre-Charles (1786-1857), architecte, professeur à l'Ecole centrale des Arts et manufactures, rapporteur du Conseil qui, le 10 juin 1836, mentionne à Baron les travaux de réparation et de prévention à exécuter en urgence : réservoirs sur les plates-formes des tours, réseau de descente des eaux pluviales, reprise de la couverture en plomb, exten-



À droite du Portail nord, le dessus de la nef sans sa toiture.

HISTOIRE | SOCIÉTÉ ARCHÉOLOGIQUE D'EURE-ET-LOIR



Les-grands-combles

sion du plomb au sol des galeries et des plates-formes. Comme **Guillard**, président de la Fabrique, requis par le préfet pour livrer à l'architecte la soudure en sa possession.

- H comme **Heurdier**, maçon chartrain toujours présent comme manœuvre.
- **J** comme **Jumentier**, maçon chartrain qui rejoint l'équipe le 19 juin 1836.
- L comme Larcher, boisselier, payé à Noël 1836 pour ses seaux, pelles et masses ayant servi aux démolitions.

Comme **Lassus**, Jean-Baptiste-Antoine (1807-1857), élève des Beaux-Arts s'affranchissant de l'académisme, archéologue-restaurateur néo-gothique, collaborateur de Duban et de Viollet-le-Duc, et architecte diocésain de Chartres en 1848. Il dessine des vues de la cathédrale, commentées par Paul Durand.

Comme **Letellier**, « serrurier à l'église de Chartres », qui fournit en 1841 boulons, chevillettes, tirons, targettes, clavettes, fortes agrafes et platebandes.

M comme Martin, Emile (1794-

1871), qui coule les parties en fonte de la charpente dans sa fonderie de la Nièvre. Polytechnicien et issu de l'École d'artillerie de Metz, il a développé les Forges de Fourchambault de son beau-père avec sa Fonderie de fer et de cuivre Émile Martin et Cie (160 t./an de fer en verges pour l'industrie civile et militaire). Avec son fils il déposera le brevet de « l'acier Martin ».

Comme **Mignon**, entrepreneur de serrurerie (charpenterie métallique) rue du Rocher à Paris, qui, en 1837, après avoir testé trois fermes d'essai, fabrique et installe les grands combles en fer et fonte de la nef, de l'abside et du transept. Successeur de son père Sylvain Mignon, avec ses deux millions en banque et un patrimoine foncier considérable, il est alors le principal propriétaire du quartier de l'Europe.

- **N** comme **Nicolas**, maçon chartrain.
- O comme **Oudard**, maçon qui, en juillet-août 1838, travaille pendant dix journées à « rehausser et remettre en place

les nappes de plomb à l'endroit des entailles pour la pose des fermes ».

P comme « Petey, Gilles Marie, entrepreneur, plombier, fontainier, hydraulicien à Chartres, 10 rue Porte-Cendreuse, successeur de son beau-père, qui tient manufacture de plomb laminé et plomb coulé sur



Toiture vertes (cuivre), galeries et balustrades sud (cl. J. CLément)

sable ». Il livre en 1841 « à Monsieur Baron, architecte, pour la plate-forme de la cathédrale de Chartres, un tablier de plomb pesant ensemble deux mille trois cent quatre-vingt trois kilogrammes plomb neuf. » Comme **Pichon**, maître charpentier embauché en 1836.

Comme Piébourg, François-Fiacre-Isidore, « entrepreneur aux ponts et chaussées demeurant à Chartres », qui restaure le clocher nord reconstruit l'assise du couronnement au pied des grands combles, exécute la maçonnerie des murs sous les chenaux en plomb, de la balustrade de la galerie haute sous les combles, des nefs, bras des transepts et abside, et restaure le clocher sud avec Mignon. Il recrute au fil des ans une centaine d'ouvriers et manœuvres. Il est le père d'Alfred Isidore Piébourg (Chartres 1815-1902) et le grandpère d'Alfred Etienne Piébourg (1848-1902), tous deux architectes de la ville de Chartres.

Q comme Quénéhen, Pierre-





Ex-voto, 1836 (cl. G. Fresson)

Antoine-Théodore, chaudronnier demeurant et exerçant à Paris rue de l'Arcade, qui loge au Grand Hôtel du Duc de Chartres lors des travaux. Il pose en 1838 la couverture de lames de cuivre. Mais en 1843, pour retirer la « vieille tuile » qui couvre les trois pignons d'un porche, démolir quinze rangs de chevrons et reprendre les soudures « aux quatre noues du grand comble au-dessus du chœur », il est contraint d'hypothéquer sa maison.

R comme Rougeoreille, père et fils, qui effectuent des journées de 1837 à 1839 : père, décembre 1837, 12 jours ; père et fils, janvier-février 1838, 50 et 12 jours ; père, mai-juin 1838, 49 jours ; mai-juin 1839, 49 jours ; septembre 1839, 25 jours, attestées dans les « Rôles du journal pour balayage et entretien des combles par un homme de l'administration. Certifié exact Baron ».

S comme Sauzet, Pierre-Jean-Paul, ministre des Cultes de Louis Philippe (février-septembre 1836), qui fait voter la loi de financement des travaux. Comme Sevrant, trésorier de la Fabrique de la cathédrale, et



Sauzet, ministre des Cultes en 1836

comme **Sorge**, marchand épicier à Chartres qui livre balais de bruyère, vinaigre, charbon, savon noir, graisse...

T comme **Trochard**, vannier à Chartres, qui fournit à Baron des paniers pour le déblaiement de matériaux du 7 juin au 23 juillet 1836.

V comme **Vincent** (Victor), maçon, qui rejoint Piébourg le 19 juin 1836.

Abécédaire des nouvelles cloches inaugurées en 1840 et 1845 :

A comme Anne (1845)
E comme Elisabeth (1845)
F comme Fulbert (1845)
J comme Joseph (1840)
M comme Marie (1840)
P comme Piat (1845)
et T comme Timbre (1520) qui avait tenu bon en 1836.

Juliette Clément

Directrice de Publication de la Société archéologique d'Eure-et-Loir Sources : AD 28, Médiathèque L'Apostrophe de Chartres fonds BMC, fonds SAEL. Cl. MBA Chartres, fonds SAEL, J. Clément, G. Fresson, P. Trouilloud.

Retour en images

Vendredi 1er novembre, la Ville a rendu hommage aux morts pour la France au cimetière Saint-Chéron et au mémorial des anciens aviateurs militaires de la base aérienne 122. ●

Lundi 11 novembre, Jean-Pierre Gorges, maire de Chartres, Daniel Guéret, adjoint à la Mémoire, Elisabeth Fromont, conseillère départementale, Sophie Brocas, préfète d'Eure-et-Loir, et Guillaume Kasbarian, député d'Eure-et-Loir, ont commémoré le jour de l'armistice.







COMMÉMORATIONS | **MÉMOIRE**









Chichester à l'honneur

Dans le cadre du 60° anniversaire du jumelage entre Chartres et Chichester, le boulevard de la culture accueille les photos de l'exposition « Promenade à Chichester ».



L'inauguration de l'exposition le 9 novembre dernier.

omme chaque automne, le boulevard Chasles valorise une ville partenaire de Chartres: Sakurai (Japon), en 2016, Ravenne (Italie), en 2017, et Spire (Allemagne) en 2018-2019, pour les 60 ans de leur jumelage avec Chartres.

Cet hiver, les Chartrains découvriront Chichester à travers son riche patrimoine et ses activités culturelles. La photo de la Market Cross marque l'entrée de l'exposition. Lieu emblématique du marché au XVI^e siècle, situé au cœur de la ville, cet édifice est un des symboles de Chichester. D'autres photos montrent la cathédrale, le bord de mer, Chichester en toutes saisons et des événements culturels au théâtre. Grâce aux événements annuels, certaines font revivre le Chichester d'antan comme les attelages de chevaux de trait, les battages à l'ancienne et les tenues de l'époque. Les trois photographes, Rob Campling, Richard Ryder et Richard Crossley, font l'honneur aux Chartrains de présenter une sélection de leurs meilleurs clichés.

Depuis début novembre, une

vingtaine de photographies grand format sont visibles au cœur de la ville. L'occasion de découvrir la vie quotidienne et le dynamisme culturel de cette ville britannique jumelée avec Chartres depuis 1959. Cette exposition fut inaugurée en présence d'une délégation de Chichester le 9 novembre et a pu voir le jour grâce au partenariat entre Chartres International et Phox Photo-Studio Martino. Venez découvrir ces photos grand format qui invitent à aller visiter notre ville jumelle.

58 VOTRE VILLE 195 / DÉCEMBRE 2019



ven Andersei

EXPOSITIONS

LES ARCHIVES SUR UN PLATEAU: MÉMOIRES DE L'ALIMENTATION EN EURE-ET LOIR

Jusqu'au 13 décembre Archives départementales Tél. 02 37 88 82 20

LE CHEMIN DES ARTS : ANNIE BUSIN

Mosaïque Jusqu'au 15 décembre Chapelle Saint-Éman Tél. 02 37 23 41 43

LE CHEMIN DES ARTS: EDITH MICHELI

Peinture Jusqu'au 22 décembre Prieuré Saint-Vincent Tél. 02 37 23 41 43

IMAGES ET LUMIÈRE: LE VITRAIL CONTEMPORAIN EN FRANCE

Jusqu'au 31 décembre Centre international du vitrail Tél. 02 37 21 65 72

LES SÉRIES TV : UNE HISTOIRE À SUIVRE

Jusqu'au 31 décembre Médiathèque L'Apostrophe Tél. 02 37 23 42 00

40 OBJETS À L'EFFIGIE DE LA CATHÉDRALE

Jusqu'au 31 décembre Médiathèque L'Apostrophe Tél. 02 37 23 42 00

LE CHEMIN DE MÉMOIRE : LE GÉNÉRAL MARCEAU

Jusqu'au 31 décembre Esplanade de la Résistance Tél. 02 37 18 47 60

OBJECTIFS D'EURE-ET-LOIR

Photographies Jusqu'au 7 février L'Esperluète Tél. 02 37 21 17 17

REGARDS SUR LA CATHÉDRALE

Jusqu'au 16 février Musée des Beaux-Arts Tél. 02 37 90 45 80

CLIC SUR LES CLICHÉS ANCIENS: LES COLLECTIONS NUMERISÉES DE L'APOSTROPHE

Photos Jusqu'au 29 février Médiathèque L'Apostrophe Tél. 02 37 23 42 00

ANIMATIONS/ VISITES

MAPPING DE NOËL

Jusqu'au 12 janvier 2020 Parvis de la cathédrale Notre-Dame

VENTES AUX ENCHÈRES : AUTOMATES, ARTS FORAINS

Dimanche 1° décembre à 14 h Galerie de Chartres Tél. 02 37 88 28 28

VILLAGE DE NOËL

Du 6 au 28 décembre Place des Halles Tél. 09 67 35 05 68

VISITE GUIDÉE DES PLACES DES ÉPARS, DES HALLES, SAINT-MICHEL

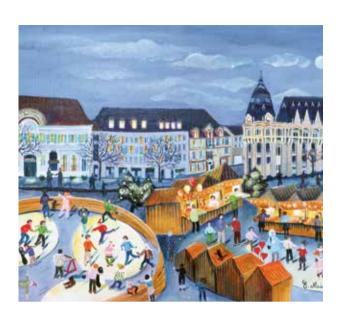
Samedi 7 décembre à 14 h 30 Office de tourisme Tél. 02 37 18 26 26

ATELIER MULTIMEDIA: SÉCURISER SON PC

Samedi 7 décembre à 14 h 30 Médiathèque L'Apostrophe Tél. 02 37 23 42 00

RENDEZ-VOUS DES CHINEURS

Dimanche 8 décembre à 9 h Place Billard Tél. 06 42 37 77 46



VENTE AUX ENCHÈRES PUBLIQUES: AUTOMOBILES 1/43^E

Mardi 10 décembre à 10 h Galerie de Chartres Tél. 02 37 88 28 28

VENTE AUX ENCHÈRES PUBLIQUES: MILITARIA ET ARMES DE COLLECTION

Samedi 14 décembre à 14 h Galerie de Chartres Tél. 02 37 88 28 28

LE MOYEN ÂGE AU CINÉMA ET DANS LES SÉRIES

Samedi 14 décembre à 14 h 30 Office de tourisme Tél. 02 37 18 26 26

SPECTACLES/ THÉÂTRE/ CONCERTS

TEMPS MODERNES

Mardi 3 décembre à 20 h 30 Théâtre de Chartres Tél. 02 37 23 42 79

OHMY GLOTTE!

Du 5 au 7 décembre Théâtre Portail sud Tél. 02 37 36 33 06

LES JEUDIS AU MUSÉE: CARTE BLANCHE AUX JEUNES TALENTS DU CONSERVATOIRE

Jeudi 5 décembre à 18 h Musée des Beaux-Arts Tél. 02 37 90 45 80

NOËL AUTOUR DE VIVALDI

Samedi 7 décembre à 20 h Musée des Beaux-Arts

POURVU QU'IL SOIT HEUREUX

Mardi 10 décembre à 20 h 30 Théâtre de Chartres Tél. 02 37 23 42 79

ANNE BERNEX: DANS L'AIR DU TEMPS

Du 11 au 14 décembre Théâtre Portail sud Tél. 02 37 36 33 06

CONCERT: SÉRIES & CO

Mercredi 11 décembre à 18 h Médiathèque L'Apostrophe Tél. 02 37 23 42 00

MERCREDI JAZZ

Mercredi 11 décembre à 19 h Hôtel Jehan-de-Beauce Tél. 02 37 231 021 41

MUSIQUE AU MUSÉE: SUR DES AIRS DE PRINTEMPS

Jeudi 12 décembre à 20 h 30 Musée des Beaux-Arts Tél. 02 36 67 30 70

LES FLEURS DE SOLEIL

Vendredi 13 décembre à 20 h 30 Théâtre de Chartres Tél. 02 37 23 42 79

NOËL EN CHOEUR MAÎTRISE DE RADIO FRANCE

Samedi 14 décembre à 20 h Cathédrale Notre-Dame

ASKEHOUG

Samedi 14 décembre à 20 h 30 Théâtre du Seuil Tél. 07 64 27 93 47

BÉRÉNICE

Mardi 17 décembre à 20 h 30 Théâtre de Chartres Tél. 02 37 23 42 79

JE NE SUIS PAS VIOLONCELLE QUE VOUS CROYEZ

Du 19 au 21 décembre Théâtre Portail sud Tél. 02 37 36 33 06

CONFÉRENCES/ CINÉMA

L'AVEZ-VOUS LU?

Samedi 7 décembre à 11 h Bibliothèque Louis-Aragon Tél. 02 37 88 45 20

FILM: PLUS BELLE LA VIE

Samedi 7 décembre à 15 h 30 Médiathèque L'Apostrophe Tél. 02 37 23 42 00

CINÉ-CLUB: BLOW UP

Mardi 10 décembre à 20 h 30 Cinéma Les Enfants du Paradis Tél. 02 37 28 28 87

LES JEUDIS AU MUSÉE: LA RENAISSANCE DANS LES CHATEAUX FRANÇAIS

Jeudis 12 décembre à 18 h Musée des Beaux-Arts Tél. 02 37 90 45 80

SAMEDIS AU MUSÉE: STUPEUR ET TREMBLEMENT

Samedi 14 décembre à 11 h Musée des Beaux-Arts Tél. 06 60 67 53 66

SERIES: SIX D'UN COUP

Samedi 14 décembre à 14 h 30 Médiathèque L'Apostrophe Tél. 02 37 23 42 00

LE MOYEN ÂGE AU CINÉMA ET DANS LES SÉRIES

Samedi 14 décembre à 14 h 30 Office de tourisme Tél. 02 37 18 26 26

CINÉ-CULTE: MY FAIR LADY

Dimanche 15 décembre à 15 h Cinéma Les Enfants du Paradis Tél. 02 37 28 28 87

REGARDS SUR LA CATHÉDRALE

Visite commentée Dimanche 15 décembre à 15 h 30 Musée des Beaux-Arts Tél. 02 37 90 45 80

CASSE-NOISETTE

Dimanche 15 décembre à 16 h Cinéma Les Enfants du Paradis Tél. 02 37 28 28 87

JEUNESSE

MÉLI-MELO D'APPLI

Samedi 4 décembre à 16 h Médiathèque L'Apostrophe Tél. 02 37 23 42 00

MÉLI-MELO D'HISTOIRE

Mercredis 11 et 18 décembre à 16 h 30 Médiathèque L'Apostrophe Tél. 02 37 23 42 00

RONDE DES HISTOIRES

Samedi 14 décembre à 10 h 30 et 11 h 15 Bibliothèque Louis-Aragon Tél. 02 37 88 45 20

VENT DEBOUT

Jeudi 19 décembre à 14 h 30 et 19 h 30 Théâtre de Chartres Tél. 02 37 23 42 79

Retrouvez les autres animations jeunesse des établissements culturels de la Ville dans l'agenda de Noël, pages 41 à 45.



Rencontre avec Laurent Voulzy

Après ses deux magnifiques concerts à la cathédrale, où le céleste se mêlait à l'intime, Laurent Voulzy s'est confié à *Votre Ville* sur sa tournée dans les édifices religieux et sa quête spirituelle.

Votre Ville : À combien de dates de concerts en êtesvous?

Laurent Voulzy: Environ 110.

VV : Quand vous est venue cette idée de tournée dans des édifices religieux ?

LV: Elle vient de loin. J'ai une attirance pour le Moyen Âge depuis que je suis enfant et elle ne s'est jamais démentie. J'ai commencé à m'intéresser aux cathédrales vers l'âge de 18-20 ans. A la fin de l'adolescence, j'ai été attiré par les choses un peu surnaturelles. Un peu plus tard, j'ai commencé à lire des textes mystiques chrétiens, bouddhistes... L'idée d'une telle tournée est arrivée quand j'ai fait mon album Lys & Love en 2012, influencé par le Moyen Âge et l'Angleterre et imprégné d'un peu de spiritualité. Lors de la tournée qui a suivi, j'ai chanté dans la basilique Saint-Denis, dans une église de Londres près de Westminster et dans l'église Saint-Eustache à Paris. J'ai trouvé l'expérience très forte. Et quand, plus récemment, alors que je travaillais à l'écriture d'une pièce musicale sur Jeanne d'Arc, on m'a proposé une tournée dans les cathédrales, collégiales, églises ou abbayes, j'ai dit oui sans hésiter!

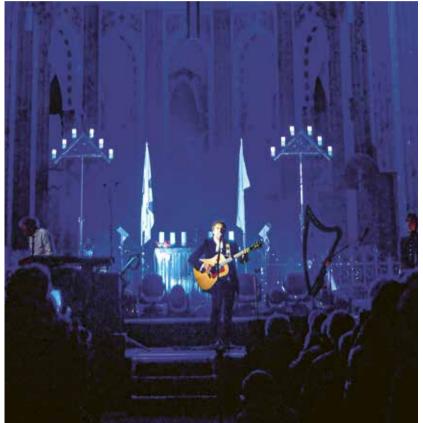


Photo : Julien Reynaud

VV : Qu'avez-vous ressenti en chantant dans la cathédrale ?

LV: C'était une expérience très forte. Chartres représente beaucoup de choses pour moi, pour plein de raisons. Le premier livre que j'ai acheté sur les cathédrales, quand j'avais 18 ans, c'était sur celle de Chartres. J'ai depuis longtemps une maison dans le Perche et je viens souvent à la cathédrale

pour le plaisir, pour le recueillement, pour mettre un cierge. Y chanter c'était quand même pour moi extraordinaire.

Un grand moment d'émotion

VV : Comment les autorités ecclésiastiques de Chartres ont-elles accueilli votre projet?

LV : Lors de la tournée Lys &



hoto : Julien Reynaud

Love, en 2012, j'en avais parlé au recteur de l'époque et j'avais compris que ce n'étais pas si simple. J'ai laissé tomber et le temps a passé. Puis j'ai rencontré Gilles Fresson (attaché de coordination auprès du recteur de la cathédrale) il y a quelques mois. Ça s'est décanté et on l'a fait ! C'est comme si certaines de mes chansons, je les avais écrites pour les chanter dans un lieu religieux. Je ne chante que celles qui trouvent une résonance dans ces lieux. Ce ne sont pas des chansons liturgiques mais elles sont en accord avec ma passion pour l'Histoire, le Moyen Âge, les cathédrales et ma quête de spiritualité.

VV : Parlez-nous des deux musiciens qui vous accompagnent

LV: Michel Anselem, on joue ensemble depuis sept ou huit ans. C'est un être exquis et d'un grand talent. Naomie Green, on m'a parlé d'elle un jour et je suis allé l'écouter. Je l'ai trouvée formidable. En plus elle chante divinement bien et elle est très agréable à vivre. C'est l'idéal! J'adore la harpe. C'est un instrument magnifique, même visuellement.

VV : Le public de cette tournée est-il différent ?

LV : L'écoute est différente. On ne pénètre pas dans une cathédrale comme on entre dans une salle de spectacle ordinaire. L'endroit est chargé de l'histoire des gens qui sont venus là au cours des siècles pour chercher l'espoir. J'y trouve aussi mon compte. J'ai été très touché, exalté même, de chanter certaines chansons dans ce lieu extraordinaire. Quand le bagad a remonté l'allée centrale, j'avais les larmes aux yeux. Ce concert a été vraiment très émouvant pour moi.

VV : Avez-vous fait une captation du spectacle ?

LV : Oui, nous avons enregistré le concert au Mont-Saint-Michel. Il sera diffusé sur France 2 le mardi 2 décembre et le DVD sera disponible le 6 décembre.

Karl-Philippe, harpiste prodige

Le jeune Karl-Philippe Malenfant s'est ouvert aux autres et a donné un sens à sa vie grâce à la harpe. Il s'est aussi promis de faire le tour du monde avec son instrument.

iagnostiqué autiste à l'âge de 2 ans, Karl-Philippe a commencé à parler qu'à 5 ans. « Il supportait très mal les sons d'autres instruments comme le saxo et la clarinette. que pratiquaient ses cousins. Il se mettait à pleurer, hurlait et partait en se bouchant les oreilles, se souvient sa mère, Carita. Constatant qu'il avait une affinité avec les sons, je lui ai fait essayer le piano. Son professeur m'a dit qu'il était très doué pour le solfège, qu'il avait une excellente oreille mais que le piano n'avait pas l'air de l'intéresser. L'année de ses 8 ans. je l'ai inscrit aux ateliers découverte du conservatoire. Le soir après avoir essayé la harpe, il m'a dit : "Maman je veux une harpe" ». Karl-Philippe a aujourd'hui 15 ans et la harpe a donné un sens à sa vie.

Carita: « Petit, il voulait être astronaute. Quand il a découvert la harpe, il a eu cette très jolie phrase: "Je jouerai de la harpe au milieu des étoiles". Il s'est ravisé quand il a compris qu'il n'y avait pas de sons dans l'espace et il a dit: "Je vais rester sur la Terre". Avec un objectif, exprimé il y a deux ans: "Quand je serai grand, je ferai le tour du monde avec ma harpe et je rendrai les gens plus heureux". »





Le casting de l'émission Prodiges

Car, bien loin de l'enfermer dans son monde, la musique a donné à Karl-Philippe le désir de partager. Comme il a en fait la démonstration lors de l'enregistrement, en octobre, de la sixième saison de l'émission de France 2 Prodiges. « Le 3 avril dernier, raconte Carita, je suis tombée par hasard au conservatoire sur l'affiche du casting 2019. Il ne restait que deux jours avant la clôture des inscriptions. On a envoyé vidéos et photos illico et le lendemain on a reçu un coup de téléphone pour nous dire qu'il était retenu pour le casting. Le jour dit, on a enfourné tant bien que mal la harpe dans notre break et on est partis pour Paris. Karl-Philippe a joué le tube de la harpe classique, La Source,

d'Alphonse Hasselmans, et a répondu à une interview ». Trois semaines plus tard, Carita et son mari étaient informés que leur fils était retenu pour les demi-finales à Metz, en octobre, qui réunissaient six chanteurs, dont un duo de jumeaux, six danseurs et six instrumentistes âgés de 10 à 16 ans, sélectionnés parmi des centaines de candidats.

« Chasseur de tristesse »

Karl-Philippe s'est rendu à Metz en compagnie de sa prof de toujours, Frédérique Veyrac. « C'était la première fois que j'avais un élève autiste. J'en ai aussi des dyslexiques, des dysphasiques... J'aime bien quand on doit s'adapter aux élèves. Quand Karl-Philippe joue de la harpe, il dégage quelque chose de très fort. Il a toujours beaucoup travaillé. Il fait et il refait. C'est pour ça qu'il a très bien progressé dès le début. A Metz, on était presque toujours ensemble, poursuit Frédérique. Je le sentais hyper bien et l'équipe a trouvé qu'il rayonnait ». Pour Carita, qui dit ne l'avoir jamais vu aussi bien jouer, « c'était une autre victoire, sur le plan relationnel cette fois! ». « A un moment, j'ai presque arrêté de respirer, confie Frédérique. J'étais suspendu à ses notes ».

Après sa prestation, Karl-Philippe a ému la salle entière en déclarant aux spectateurs qu'il espérait avoir chassé leur tristesse. Pour le voir à l'œuvre et connaître l'issue de la sixième saison de Prodiges, rendez-vous sur France 2 à la fin de l'année.

Au musée, pas le temps de s'ennuyer!

Le dispositif Musée en sac permet aux enfants de découvrir le musée des Beaux-Arts de manière ludique et en famille. Paula, 7 ans, et Oscar, 11 ans, l'ont testé.

édiatrice culturelle au musée des Beaux-Arts, Francoise accueille Paula et Oscar un mercredi après-midi pour une visite du musée un peu particulière. Pendant une heure, les enfants vont (re)découvrir ce lieu emblématique avec un autre regard grâce au dispositif Musée en sac, mis en place depuis septembre dernier. À leur arrivée, ils se voient remettre un petit sac contenant un carnet à remplir, une petite loupe et des crayons. Ils devront faire preuve d'observation devant des œuvres exposées pour résoudre les différentes énigmes et jeux proposés. « C'est une manière ludique pour les enfants et les parents de visiter le musée en famille, souligne Françoise. Cette activité commune leur permet également d'échanger sur les tableaux et statues, de dire ce qu'ils aiment... Le carnet comprend également de nombreuses petites indications ou anecdotes sur le musée.»

Une heure pour s'amuser

Pour Oscar et Paula, direction la salle à l'italienne pour un premier dessin des motifs présents sur le sol, puis ils doivent résoudre une charade et trouver un tableau spécifique dans





le musée, avant de partir à la recherche d'un nom de personnage, de déchiffrer un message secret, de reconstituer un puzzle... Une heure plus tard, le carnet est rempli, la « chasse au trésor » terminée et le musée n'a plus de secret pour eux! Au total, une dizaine de sacs

sont empruntables du mercredi au dimanche. De quoi passer un bon moment en famille à l'approche des festivités de fin d'année.

► Musée des Beaux-Arts, 29, cloître Notre-Dame. Tél. 02 37 90 45 80.

Objet du mois

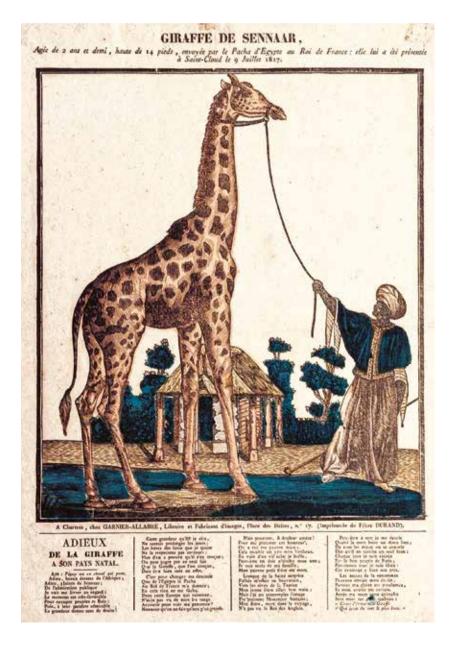
À partir du deuxième quart du XVIII^e siècle, Chartres développa la production d'images populaires, largement fabriquées et diffusées. L'imagerie populaire désigne une production d'estampes destinées à être vendues à la feuille et à petit prix. Cette production à bon marché alimente les étalages de plein air des foires ou des pèlerinages ainsi que les boîtes des colporteurs, vendant leurs productions dans les villes et les campagnes.

heure de gloire de l'imagerie populaire se déroule du milieu du XVIIIe siècle jusqu'aux années 1830 où elle agonise, victime du progrès. L'image présentée relate l'arrivée en France d'une girafe, cadeau fait en 1827 par le Pacha d'Egypte, Méhémet Ali, au roi de France, Charles X. Capturée au Soudan, elle voyage sur le Nil de Sennar à Khartoum puis jusqu'à Alexandrie où elle embarque pour Marseille et rejoint la capitale par la voie terrestre.

Son arrivée et son installation à la Ménagerie royale du Jardin des plantes où le tout-Paris vient admirer cet étrange animal, suscitent l'enthousiasme populaire : les poètes, les comédiens la glorifient, la mode également produit des motifs «girafe » et les imagiers relatent cet événement par la production de feuilles telles que celle que nous vous présentons.

Girafe de Sennaar

Fabrique Garnier-Allabre : A. Thiébault (auteur du bois gravé) ; Imprimerie Félix Durand (texte). Encre sur papier, H. 39 X I. 30,5 cm. Achat 1951. Inv. 51,72



La Maîtrise de Radio France à la cathédrale

Le conservatoire accueille la Maîtrise de Radio France, véritable institution, samedi 14 décembre à la cathédrale. Ce concert est donné dans le cadre du 40° anniversaire du classement de celle-ci au patrimoine mondial de l'Unesco.

éférence des chœurs d'enfants, la Maîtrise de Radio France a été créée en 1946 par Henry Barraud et Maurice David, avec la contribution de pédagogues et compositeurs tels que Pierre Capdevielle, Jean Planel, Robert Planel ou Roger Calmel. Appréciée en leur temps par des compositeurs aussi célèbres qu'Olivier Messiaen et Henri Dutilleux, elle est associée aux orchestres de Radio France et régulièrement sollicitée par d'autres orchestres prestigieux comme le Philharmonia Orchestra de Londres, le Bayerische Staatsoper ou le City of Birmingham Symphony Orchestra.

La Maîtrise de Radio France s'est aussi donné pour mission de valoriser le répertoire choral pour voix d'enfants et de favoriser la création, en interprétant notamment des œuvres de commande. Près de 180 élèves, filles et garçons âgés de 9 à 17 ans, suivent aujourd'hui son intense cursus, qui comporte cours de chœur, de chant, de piano, formation musicale, harmonie et technique Alexander. Les élèves, qui sont recrutés lors d'auditions nationales, bénéficient d'un enseignement totalement gratuit de l'école élémentaire jusqu'au baccalauréat.

Les 180 «maîtrisiens » se répartissent entre les sites de Paris et de Bondy. 80 sont hébergés au sein de la Cité scolaire La Fontaine, dans le XVI° arrondissement, et 100 à l'école Olympe de Gouges, à Bondy, en Seine-Saint-Denis, site ouvert il y a douze ans dans le but de faire connaître la musique et le chant choral à des enfants issus de milieux éloignés de la culture.

Chants de Noël

La Maîtrise fut à l'origine des premières expériences du système de mi-temps pédagogique appliqué aux enseignements artistiques. Son répertoire éclectique s'étend



des polyphonies du XV° siècle à la musique contemporaine et à la comédie musicale, des œuvres a cappella aux partitions à grand effectif.

Sous la direction musicale de Sofi Jeannin, la Maîtrise de Radio France offrira le 14 décembre au public de la cathédrale une plongée dans l'atmosphère des chants de Noël. Au programme : A Ceremony of Carols, de Benjamin Britten ; Under the Giant Fern of Night, d'Alastair Putt ; Six Christmas



Sofi Jeannin et les choristes de la Maîtrise de Radio France

Carols, d'Imogen Holst; Ave Maria, pour double chœur a capella, de Gustav Holst et Choral Hymns from the Rig Veda. Avec Iris Torossian à la harpe.

► Samedi 14 décembre à 20 h à la cathédrale. Billets à retirer à l'office de tourisme.



Ouvert - quel que soit leur niveau musical - aux enfants en CE2 pour leur entrée en CM1 et aux adolescents jusqu'à 15 ans, à l'exception des garçons ayant mué, le concours, qui a lieu dans les locaux de la Maîtrise - Cité scolaire La Fontaine, 1 place de la Porte Molitor à Paris XVI°, se déroule en trois phases.

- 1- Dépôt de candidature avec lettre de motivation de votre enfant au moment de l'ouverture des inscriptions. Si le dossier est retenu, une convocation écrite vous sera adressée pour participer aux tours de l'audition.
- 2 Premier tour : une épreuve vocale sur un chant au choix du candidat, avec accompagnement au piano. En cas de réponse écrite positive, votre enfant est invité à participer au second tour.
- 3 Second tour : une épreuve vocale avec la même pièce chantée qu'au premier tour, plus une épreuve de formation musicale/solfège et un entretien avec le jury.



Organisé par le conservatoire et l'association Improphile, avec le soutien de la Ville, le Bœuf de Noël invite des musiciens de tous âges à monter sur scène samedi 21 décembre. Un concert magique attendu de tous.

est Noël avant l'heure à la salle Doussineau! 16 ans déjà que les amateurs de jazz et de musiques actuelles s'y rendent pour assister au Bœuf de Noël, devenu un rendez-vous annuel privilégié au fil des éditions. « C'est une tradition désormais, un peu comme la dinde du 25 décembre, sourit Jean-Jacques Ruhlmann, le président d'Improphile. Les spectateurs viennent exemple du Perche ou de Rambouillet, c'est un événement qui rayonne! » À ses côtés, Antoine Delaunay, directeur du département jazz du conservatoire, parle lui d'une « jouissance

émotionnel intense ». Antoine Boyer, Gauthier Toux, Baptiste Crespin-Bidarra, Baptiste Herbin... Tous ces artistes ont participé au moins une fois à ce concert avant de connaître le succès plus tard. Si le Bœuf de Noël réunit une cinquantaine de musiciens confirmés ou professionnels issus de formations différentes (basse, contrebasse, guitare, harpe et chant), il représente aussi un tremplin pour les jeunes talents. « C'est toujours un moment magique pour un musicien, qui peut susciter chez lui une prise de conscience, confirme Antoine Delaunay. Chaque année réserve son lot d'improvisation et

de surprises: il y a de nombreux jeunes, bluffants à découvrir... » Le Big Band du conservatoire, composé de quinze musiciens, assurera la première partie.

▶ Samedi 21 décembre à 20 h 30, salle Doussineau. Entrée libre dans la limite des places disponibles. Inscriptions auprès de Jean-Jacques Ruhlmann (06 31 85 34 24) ou Antoine Delaunay (06 82 26 23 12). Les personnes intéressées peuvent consulter la liste des titres préparée sur le site improphile.com. Rendez-vous dès 17 h pour les personnes inscrites.

La fin d'une association

Le vendredi 18 octobre dernier, lors de sa dissolution, l'association des Amis des bibliothèques a fait don aux bibliothèques de Chartres d'un fonds d'une cinquantaine de documents patrimoniaux.

ers l'an Mil, à l'époque de l'évêque Fulbert, Chartres devint un foyer de formation intellectuelle et spirituelle. La réputation de l'École de Chartres, où étaient enseignés les arts libéraux (rhétorique, grammaire, logique, arithmétique, géométrie, musique, astronomie) et la médecine gagne l'Europe pour atteindre son apogée au XII° siècle.

À la veille de la Seconde Guerre mondiale, les fonds de la bibliothèque municipale renfermaient ainsi plusieurs milliers de documents, dont de précieux manuscrits et incunables. Dès le 5 septembre 1939, soit deux jours après l'entrée en guerre de la France, la formidable collection est mise à l'abri au château de Villebon. Mais, le 3 décembre 1940, les Allemands ordonnent sa réintégration.

Quatre ans de restauration

Malheureusement, le 26 mai 1944, une escadrille américaine lâche par mégarde ses bombes sur le quartier de la place des Halles et de l'hôtel de Ville. Bilan : cinquante-six victimes et une bibliothèque municipale ravagée par le feu. Dès le 8 juin, ce qui peut être sauvé est envoyé à la Bibliothèque nationale, où quatre ans se-



ront nécessaires à sa restauration. Il appartiendra ensuite à l'archiviste Maurice Jusselin et au chanoine Delaporte de patiemment répertorier et classer les documents sauvés.

C'est pour aider la bibliothèque municipale à reconstituer ses fonds que fut créée la Société des amis des bibliothèques de Chartres en 1945. Pour récolter des dons, elle multipliera galas, bals, soirées de charité, lectures et autres rencontres avec des écrivains. Presque 75 ans plus tard, à l'heure de sa disparition - celle qui est devenue l'association des Amis des bibliothèques a décidé

Sainte-Marie Madeleine priez pour nous. Imitation réduite par Garnier-Allabre de la grande image gravée par Thomas Blin (1767-1828) pour André-Sébastien Barc (1736-1811) à la différence près que l'on peut y voir la Sainte-Baume alors que Thomas Blin avait gravé un navire. Coll. l'Apostrophe

d'offrir aux médiathèques de Chartres plus de cinquante documents patrimoniaux, dont certains du XVI° siècle et plusieurs images imprimées dans les ateliers d'imagerie populaire chartrains au XIX° siècle. Ces documents sont présentés à l'Apostrophe jusqu'à la fin du mois de décembre.

THÉÂTRE DE CHARTRES





rez Lichtfeld

TEMPS MODERNES Mardi 3 décembre à 20 h 30

Compagnie La Lune Blanche Mise en scène et scénographie Jean-Michel Rivinoff

Théâtre, à partir de 15 ans Grande salle Tarif C

Cat. 1 : plein 17 € / réduit 11 € Cat. 2 : plein 15 € / réduit 9 €

Temps modernes réunit L'Entretien et Krach, deux textes de Philippe Malone écrits à quelques années d'intervalle, qui traitent du monde du travail dans la complexité de ses enjeux et de sa réalité au quotidien. Les rapprocher, c'est observer comment le temps a agi à la fois sur l'écriture de l'auteur et sur les rapports dans le milieu de l'entreprise, donnant une lecture quasi historique du

monde du travail et de la place qu'il accorde à l'humain, en ce début de XXIe siècle.

POURVU QU'IL SOIT

Mardi 10 décembre à 20 h 30

Texte Laurent Ruquier. Avec Francis Huster, Fanny Cottençon, Louis Le Barazer

Théâtre, à partir de 14 ans Grande salle Tarif A+

Cat. 1: plus disponible

Cat. 2 : plein 42 € / réduit 38 €

Cat. 3:37 €

Un jour, Claudine et Maxime découvrent l'homosexualité de leur fils unique en le voyant en train d'embrasser un comédien célèbre en couverture d'un magazine people. Pourvu

qu'il soit heureux est une comédie qui rassemble, qui interroge, qui émeut et nous fait rire, grâce à de nombreux retournements de situation, un sens du dialogue inimitable et trois comédiens épatants!

LES FLEURS DE SOLEIL Vendredi 13 décembre à 20 h 30

Avec Thierry Lhermitte Théâtre, à partir de 14 ans

Grande salle Tarif A Cat. 1: plein 39 € / réduit 29 € Cat. 2: plein 37 € / réduit 27 € Cat. 3: 26 €

Thierry Lhermitte interprète le célèbre « chasseurs de nazis » Simon Wiesenthal, qui, dès la fin de la Seconde Guerre mondiale, n'a cessé de traquer les



3régoire de Calignon

responsables de la «solution finale» pour les livrer à la justice. En juin 1942, dans un camp de travail forcé, un jeune officier SS à l'agonie rencontre un déporté juif pour une ultime confession. Tiraillé par sa conscience, il implore son pardon afin de mourir en paix... Simon Wiesenthal le lui refuse. L'auteur nous livre ici un récit troublant, sobre et intense.

BÉRÉNICE

Mardi 17 décembre à 20 h 30

Texte de Jean Racine Mise en scène Gaëtan Vassart

Théâtre, à partir de 12 ans Grande salle Tarif B

Cat. 1 : plein 27 € / réduit 18 € Cat. 2 : plein 25 € / réduit 17 €

Cat. 3:16€

Ecrite en 1670, la tragédie de Racine commence par l'annonce de la mort du père de Titus. Pour accéder au trône, il renonce à Bérénice et charge son ami Antiochus, qui aime en secret la jeune femme, de le lui annoncer. Comment accomplir nos rêves dans une société où le travail régit notre vie, où la réussite sociale nous impose ses lois et nous oblige sans

cesse à un sprint au bord du précipice ? C'est la question à laquelle Gaëtan Vassart tente de répondre.

VENT DEBOUT

Jeudi 19 décembre à 14 h 30 et 19 h 30

Compagnie Des Fourmis dans la lanterne

Marionnettes Petit Théâtre, à partir de 7 ans Tarif C Plein 17 € / réduit 11 € / -12 ans 8 €

Spectacle sans paroles, Vent debout nous parle de la quête de liberté d'une petite fille dans un pays réduit au silence par la censure. Sa vie bascule quand elle fait la découverte de l'existence d'un autre monde. Elle qui ne connaissait que le silence est effrayée et excitée. Une véritable échappée visuelle, poétique et subtile, mais qui donne aussi beaucoup à réfléchir!

► Renseignements et réservations sur www.theatredechartres.fr billetterie@theatredechartres.fr Tél. 02 37 23 42 79



abien Debrab

Pour Noël, offrez des places de spectacles ou des chèques-cadeaux Théâtre de Chartres!

Faites découvrir à vos proches le spectacle vivant sous toutes ses formes (théâtre, danse, musique, humour...) parmi une vingtaine de spectacles disponibles de janvier à mai 2020.

> Tarifs à l'unité :

de 8 à 44 € *.

> Abonnements:

de 60 à 110 € * (tarifs C ou B en tarif plein, réduction abonné de 25 € comprise).

- * Selon les catégories et les spectacles choisis
- > Chèques-cadeaux :

valables pour les spectacles de la saison en cours, hors spectacles accueillis.

Offre valable jusqu'au 21 décembre, au guichet du Théâtre de Chartres, dans la limite des places disponibles.

TOUTE L'ACTU DES THÉÂTRES

THÉÂTRE **PORTAIL SUD**

▶ Réservation:
0237363306
theatreportailsud.com
Entrée:17€.
Abonnés
et tarif réduit:13€.

OH MY GLOTTE!

Du jeudi 5 au samedi 7 décembre à 21 h et le samedi à 17 h

Comédie musicale de et avec Audrey Bentley et Cybèle Castoriadis. Au piano : Antoine Karacostas Mise en scène : Cécile Mikroutsikou et Arnaud Parent

Dans les années 1960, la Cariatidis, diva de son état, et Audrey Doolittle, star de Broadway, sont victimes, en pleine représentation, d'un étrange échange de voix. Bien que leurs caractères et leurs styles musicaux ne s'accordent guère, toutes deux sont contraintes de s'entraider. Leur pianiste profite de la situation et leur propose quelques (re)compositions classico-jazz de son goût. L'opéra et la comédie musicale se désaccorderont-ils harmonieusement?

DANS L'AIR DU TEMPS

Du mercredi 11 au samedi 14 décembre à 21 h et le samedi à 17 h

Écrit et interprété par Anne Bernex. Mise en scène d'Alex Goude. Musiques par Adella Gerstenhaber. Chorégraphies de Johan Nus

À l'heure où la mode est au « prêt à enlever », au « prêt à consommer » et au « prêt à jeter » cette jolie quarantenaire, bien décidée à trouver encore un peu de lien et d'amour dans un monde en pleine mutation, va tout tenter. Anne Bernex cache bien son jeu... de séduction dans ce show joué et ponctué de parodies chantées par une comédienne délicieusement survoltée.



JE NE SUIS PAS VIOLONCELLE, QUE VOUS CROYEZ!

Du jeudi 19 au samedi 21 décembre à 21 h et le samedi à 17 h

Concert théâtral. Avec Aurélie Verrier. Texte de Jean-Lucien Nino et Aurélie Verrier. Mise en scène : Michel Crance.

Un spectacle inspiré d'une histoire vraie, celle d'une petite fille de 6 ans à qui sa grand-mère demande de venir jouer du violoncelle sur sa tombe lorsqu'elle sera morte. La vie de l'enfant prend alors un sens... Elle n'aura de cesse de respecter sa promesse. Au violoncelle, Aurélie Verrier vous fait partager son histoire par le biais d'interprétations d'œuvres de Bach, Sydney Bechet, Chopin, Berlioz, Pachelbel ainsi que quelques-unes de ses compositions.

ASKEHOUG

Samedi 14 décembre à 20 h 30

Une imagination débordante, un timbre de voix entre Bashung et Arthur H et un sacré sens de l'improvisation: telle est la formule originale de cet artiste multi-instrumentiste à la moustache évolutive, au look chic et cintré et à la nonchalance apparente. Avant de s'oser en crooner impertinent, Askehoug a fait ses classes dans des groupes punk puis comme compositeur de musiques de films et bassiste pour Stupeflip et Louis Chedid. Au carrefour du rétro et de l'avant-garde, la hardiesse reste la même : le chanteur au timbre grave étonne dans un style singulier et sans se prendre au sérieux. Sa prose et ses interventions très improvisées dissèquent les travers de l'homme sur un ton documentaire qui tient à la fois du speaker de l'ORTF, de La Quatrième dimension et d'un personnage



sorti d'un film d'Audiard. L'ensemble, en plus de nous faire rire aux éclats, groove un max!

THÉÂTRE **DU SEUIL**

▶ Renseignements:
07 64 27 93 47
Réservations:
www.theatreduseuil.com
info.theatreduseuil@
gmail.com
Tarifs: 20 € et 15 €

AVE EVA

Samedi 7 décembre à 20 h 30 et dimanche 8 à 17 h

Catherine Braslavsky: chant, bendir, doulcimer.

Joseph Rowe : textes, luth arabe, bendir, daf, darabuka, djembé, cloches et bols tibétains

Chants sacrés de l'antiquité, du Moyen Âge et d'aujourd'hui dédiés au féminin. Ce spectacle allie musiques, poésies et contes de plusieurs époques et cultures de la Méditerranée pour nous faire découvrir des traditions qui ont toujours reconnu et loué la valeur, la puissance et la beauté du féminin sous son aspect le plus profond et universel. Un message ancestral dont notre monde a plus que besoin aujourd'hui... Eve est en chacun de nous et a soif de sortir de l'obscurité. Ave Eva!



THÉÂTRE **En Pièces**

► Théâtre de Poche Abbaye Saint-Brice, 2, rue Georges-Brassens. Tél. 02 37 33 02 10. www.theatre-en-pieces.fr theatre-en-piece@ wanadoo.fr. Tarif: 17 € et 11 €



MAP LE PROGRAMME DE DÉCEMBRE

Mardi 10 décembre à 20 h 30, à la médiathèque L'Apostrophe

BLOW UP

De Michelangelo Antonioni (Grande-Bretagne/Italie, 1967, 1 h 50, vostf) Avec David Hemmings, Vanessa Redgrave, Jane Birkin.

Dans un parc de Londres, un jeune photographe surprend ce qu'il croit être un couple d'amoureux. Il découvre sur la pellicule une main tenant un révolver et un corps allongé dans les buissons...

« Un chef-d'œuvre inépuisable, énigmatique, qui s'adresse brillamment à l'intelligence et à la sensibilité du spectateur ». (Palme d'or à Cannes en 1967).



Dimanche 15 décembre à 15 h,Au cinéma Les Enfants du Paradis

MY FAIR I ADY

De George Cukor (États-Unis, 1964, 2h40). Version restaurée. Comédie musicale avec Audrey Hepburn, Rex Harrison.

En traversant le marché de Covent Garden, un professeur de linguistique rencontre une jeune marchande de fleurs et décide d'en faire une « lady » de la haute société.

Le *Pygmalion* de George Bernard Shaw revisité en comédie musicale par George Cukor, qui s'entoure des créateurs du musical et filme en 70 mm une magnifique superproduction menée par un couple de rêve : Audrey Hepburn et Rex Harrison.

Séance ciné-culte ; tarif réduit avec la carte ciné-clap. Entre-acte avec pause thé.



CULTURE | MARDIS DE LA SCIENCE

Les animaux chez Astérix



Idéfix, en compagnie d'Obélix, Adrénaline et Astérix sur la couverture de *La fille de Vercingétorix*

De Calvin et Hobbes à Snoopy, en passant par le Chat du rabbin ou le Génie des alpages, les animaux sont présents dans de nombreuses bandes dessinées. Qu'ils soient sublimés, caricaturés ou simples figurants, la place qu'ils occupent dans les différents récits n'est jamais le fruit du hasard, conscient ou non. Cette conférence s'est donc fixée pour défi de faire l'analyse de la présence animale dans les albums d'Astérix et Obélix, pour lequel seront

convoqués connaissances archéologiques et historiques.

▶ Jardins des savoirs

Harenbaltix et Porquépix:

l'animal dans la bande

dessinée d'Astérix.

Par Julie Rivière,

archéozoologue

à la direction de l'Archéologie

de Chartres métropole.

Mardi 10 décembre à 20 h 30

au pôle universitaire

d'Eure-et-Loir,

21, rue Loigy-la-Bataille.

De la musique de chambre au programme

Dans le cadre de la prochaine Rencontre baroque, dimanche 22 décembre, l'association des Clavecins de Chartres propose un concert de musique de chambre autour de l'offrande musicale.



e 7 mai 1747, Frédéric II de Prusse reçoit Jean-Sébastien Bach venu rendre visite à son fils Carl-Philip Emmanuel, maître de chapelle à la cour du souverain. Flûtiste et compositeur, le roi soumet à Bach un thème sur lequel celui-ci improvise à l'orgue diverses variations qui fascineront le monarque. Quelques mois plus tard, Bach fera l'offrande de cette musique, enrichie notamment d'une sonate en trio pour

flûte, violon et basse continue sur le thème royal.

C'est autour de cette austère mais magnifique pièce de l'Offrande musicale considérée comme l'une des plus grandes œuvres de Bach, au même titre que L'Art de la fugue et les Variations Goldberg, que les musiciens composeront leur programme. Ils donneront également à entendre une très belle sonate en trio de son fils Carl-Philipp Emmanuel (Wq 145), et deux quatuors parisiens

(Sonata 2 et Suite 1) de Georg Philipp Telemann. Un concert exceptionnel joué sur instruments anciens ou copies d'ancien!

▶ Dimanche 22 décembre à 17 h, chapelle des sœurs de Saint-Paul, 5, rue Saint-Jacques. Entrée libre avec participation. Renseignement : clavecinsdechartres. pagespersos-orange.fr. Réservation : 06 26 90 33 78.

COMPTE RENDU SUCCINCT **DU 14 NOVEMBRE 2019**

LE CONSEIL MUNICIPAL sous la présidence de M. Jean-Pierre GORGES, Maire

DESIGNE Monsieur Yves NAUDIN Secrétaire de séance.

Etaient présents : Mme Elisabeth BARRAULT, Mme Kenza BENYA-HIA, Mme Josette BERENFELD, M. Guillaume BONNET, M. Thibaut BRIERE-SAUNIER, Mme Maria CHE-DEVILLE-JEBLI, M. Alain CONTREPOIS, Mme Geneviève CRESSAN. Mme Céline DEVENDER, Mme Karine DO-RANGE. Mme Elisabeth FROMONT. M. Patrick GEROUDET, M. Jean-Pierre GORGES, M. Daniel GUERET, Madame Monique KOPFER. Madame Nabila LAKEHAL, M. David LEBON, M. Laurent LHUILLERY, M. Alain MALET, M. Franck MASSELUS, M. Pierre MAYIN-DA-ZOBELA. Mme Isabelle MESNARD. Mme Janine MILON. Monsieur Yves NAUDIN (jusqu'à la délibération nº15), M. Boris PROVOST, Mme Sandra RENDA, M. José ROLO, M. Michel TEILLEUX, M. Sébastien TENAILLON, Mme Agnès VENTURA, Mme Isabelle VINCENT.

Etaient représentés: M. Jean-Maurice DUVAL par pouvoir à Mme Geneviève CRESSAN, M. Alain PIERRAT par pouvoir à Mme Agnès VEN-TURA, Mme Dominique DUTARTRE par pouvoir à M. José ROLO, Mme Bénédicte MOREL par pouvoir à Mme Janine MILON, Mme Jacqueline ELAMBERT par pouvoir à M. Alain CONTREPOIS, Mme Nadège GAU-JARD par pouvoir à M. Guillaume BONNET, M. Yves NAUDIN par pouvoir à Mme Céline DEVENDER (à compter de la délibération n°16).

Etaient excusés : Mme Françoise FERRONNIERE, M. Murat YASAR.

Le procès-verbal de la séance du conseil municipal du 17 octobre 2019 a été voté à la majorité, 6 conseillers municipaux n'ont pas pris part au vote.

ADMINISTRATION GENERALE

1 Modifications des statuts de Chartres métropole

Par délibération CC2019-063 du 26 septembre 2019, le Conseil communautaire de Chartres Métropole, a autorisé, à l'unanimité, la mise en conformité des statuts de Chartres métropole avec l'inscription au nombre des compétences obligatoires les compétences suivantes:

- Eau
- Assainissement des eaux usées, dans les conditions prévues à l'article L2224-8 du CGCT
- Gestion des eaux pluviales urbaines, au sens de l'article L2226-1 du CGCT.

Cette modification statutaire doit être soumise au vote des communes à la majorité qualifiée dans les conditions prévues à l'article L521-5 du Code Général des Collectivités Territoriales

Chartres Métropole nous ayant saisi par courrier en date du 8 octobre 2019 et conformément à l'article L5211-17 dudit Code, le conseil municipal de chaque commune membre dispose d'un délai de trois mois, à compter de la notification au maire de la commune de la délibération, pour se prononcer sur cette modification statutaire.

A défaut de délibération dans ce délai, sa décision est réputée favorable.

LE CONSEIL MUNICIPAL, après en avoir délibéré, à l'unanimité, 1 conseiller municipal ne prend pas part au vote

APPROUVE la mise en conformité des statuts de Chartres métropole.

2 Approbation des rapports de la CLECT du 15 octobre 2019 pour les 20 communes entrantes et notamment «éclairage public», «périscolaire» et «scolaire».

LE CONSEIL MUNICIPAL, après en avoir délibéré, à l'unanimité, 2 conseillers municipaux ne prennent pas part au vote

APPROUVE les rapports de la CLECT relatifs aux travaux d'évaluation des charges relatifs à l'éclairage public, Bornes de recharge pour véhicule électrique, Gaz – redevances de concession, lutte contre l'incendie, Compétence cantine des élèves maternelles et primaires. Périscolaire.

RAPPELLE que les montants des attributions de compensation des communes concernées pourraient être corrigées en 2019 si l'agglomération entérine ces rapports en décembre 2019. Les communes indiquées dans ces rapports sont également concernées par des versements ou reversements sur l'exercice 2018 (qui sera traité en dehors de l'attribution de compensation).

PRECISE que cette délibération sera transmise à Chartres Métropole une fois qu'elle aura été enregistrée au contrôle de légalité.

3 Recensement de la population - Année 2020

LE CONSEIL MUNICIPAL, après en avoir délibéré, à l'unanimité

DECIDE de recruter dix agents recenseurs pour effectuer le recensement de la population chartraine en 2020 et de désigner un coordonnateur et un coordonnateur adjoint

FIXE la rémunération 2020 (montants nets) des agents recenseurs, du coordonnateur et du coordonnateur adjoint recrutés aux taux fixés ci-dessous:

Bulletin individuel : 2 € Feuille de logement : 1 €

Dossier d'adresses collectives : 1 € Séances de formation X 2 : 40 €

Tournées de reconnaissance: 20 €

Frais de déplacement : 90 €

Indemnités coordonnateur: 150 € Indemnités coordonnateur adiaint: 120 €

joint : 120 €

AUTORISE le Maire ou son représentant à signer tous les actes afférents.

FINANCES ET PROSPECTIVE

4 Conventionnement avec la Direction départementale des Finances Publiques d'Eure-et-Loir - mise en place du Compte Financier Unique (CFU) - expérimentation à compter de 2020 pour la ville de Chartres

LE CONSEIL MUNICIPAL, après en avoir délibéré, à l'unanimité, 1 conseiller municipal ne prend pas part au vote

APPROUVE l'inscription de la ville de Chartres dans la première vague d'expérimentation liée au Compte Financier Unique (CFU);

ACCEPTE les dispositions de la convention transmise par la Direction départementale des finances publiques d'Eure-et-Loir;

AUTORISE le Maire ou son représentant à bien vouloir signer le document et les éléments ou documents liés.

5 Adoption du nouveau cadre budgétaire et comptable M57 pour la ville de Chartres -Modalités de vote des budgets à compter des Budgets primitifs 2020

LE CONSEIL MUNICIPAL, après en avoir délibéré, à l'unanimité, 1 conseiller municipal ne prend pas part au vote

ACCEPTE les principes évoqués dans le rapport sur le référentiel « *M57* » ;

APPROUVE le fait qu'à compter de 2020, plusieurs budgets ancienne-

ment suivis selon la nomenclature « M14 » seront dorénavant gérés selon la nomenclature « M57 » ;

APPROUVE le principe que les budgets seront votés par NATURE ;

APPROUVE le principe que le vote sera effectué au niveau du CHA-PITRE (sans vote formel) pour les sections d'investissement et de fonctionnement (exploitation);

AUTORISE le Maire à opérer des virements de crédits de paiement de chapitre à chapitre (à l'exclusion des crédits relatifs aux dépenses de personne); les virements sont possibles dans la limite de 7,5% du montant des dépenses réelles de chacune des sections;

PRECISE que la collectivité s'inscrit par ailleurs dans la démarche expérimentale du Compte Financier Unique ; cet engagement implique un changement de référentiel budgétaire et comptable de plusieurs budgets. Les principes évoluent en conséquence pour toutes les autorisations et budgets concernant les années 2020 et suivantes.

6 Travaux liés au passage à la nomenclature M57 apurement d'un compte en lien avec la Trésorerie de Chartres Métropole

LE CONSEIL MUNICIPAL, après en avoir délibéré, à l'unanimité

APPROUVE le principe d'apurement du compte 1069 avant le 31/12/2019 et comme le prévoient les dispositions liées au passage à la « *M57* » ;

ACCEPTE qu'une écriture d'ordre mixte soit réalisée du compte 1068 « excédent de fonctionnement capitalisés » par le crédit du compte 1069 (111 075 €);

PRECISE que la prochaine décision modificative devra prévoir les éventuels crédits ; cette écriture a été étudiée avec les services de la DDFIP et de la Trésorerie de Chartres Métropole.

7 Avance de trésorerie 2020 pour l'Etablissement Public Chartres International

LE CONSEIL MUNICIPAL, après en avoir délibéré, à l'unanimité

APPROUVE le principe d'une avance de Trésorerie à l'EPA Chartres International pour 40 000€ afin d'éviter toute tension en matière de Trésorerie lors des mois d'été 2020 notamment.

APPROUVE la convention et les dispositions incluses ; le remboursement de l'avance devra intervenir au 30/12/2020. Une nouvelle convention pourra être établie fin 2020 pour application début 2021 à la demande de l'EPA Chartres International.

AUTORISE le Maire ou son représentant à signer la convention et les actes éventuellement liés.

8 Avance de Trésorerie 2020 à la SPL Chartres Aménagement - Pôle Gare

LE CONSEIL MUNICIPAL, après en avoir délibéré, à la majorité par 25 voix pour, 2 voix contre, 5 abstentions, 5 conseillers municipaux ne prennent pas part au vote

APPROUVE la convention d'avance de trésorerie de 4 000 000€ (4 M€) à la SPL Chartres Aménagement dans le cadre du Pôle Gare pour 2020;

AUTORISE le Maire ou son représentant à signer la convention et les actes liés :

PRECISE que cette avance n'est pas un prêt, qu'elle est accordée pour l'exercice 2020 et qu'elle pourra être renouvelée fin 2020 pour 2021.

9 11 rue de la Volaille -Acquisition

LE CONSEIL MUNICIPAL, après en avoir délibéré, à l'unanimité, 1 conseiller municipal ne prend pas part au vote

APPROUVE l'acquisition par la Ville de Chartres de la propriété située 11 rue de la Volaille, cadastrée section Al n° 237, auprès des Consorts CHERCHELAY (ou de toutes autres personnes physiques ou morales

CONSEIL MUNICIPAL

pouvant s'y substituer), au prix de 175 000 €.

AUTORISE le Maire ou son représentant à signer tous actes et documents à intervenir.

10 Modification du tableau des emplois

LE CONSEIL MUNICIPAL, après en avoir délibéré, à l'unanimité

APPROUVE la modification du tableau des emplois, tenant compte de :

- La création d'un poste d'Agent de Surveillance de la Voie Publique à Temps complet, relevant du cadre d'emploi des Adjoints techniques (catégorie C), suite à la transformation de ce poste initialement créé à temps non complet 90 %.

ADOPTE pour ce poste, le maintien du principe du recours au recrutement par voie contractuelle en vertu des articles 3-2 de la loi 84-53, dans l'hypothèse du recrutement infructueux de fonctionnaire,

ACCEPTE pour ce poste, le principe d'une rémunération fixée par référence à l'un des grades du cadre d'emplois visé dans l'exposé, sur la base de l'indice afférent à un échelon déterminé eu égard à l'expérience et à la technicité détenue, et complétée du régime indemnitaire afférent au grade de recrutement,

AUTORISE le Maire ou son représentant à signer le contrat correspondant ou tout avenant à intervenir pour la gestion de la situation administrative de l'agent recruté.

CULTURE, PROMOTION, ANIMATION

11 Parrainage de Chérie FM pour Noël 2019

LE CONSEIL MUNICIPAL, après en avoir délibéré, à l'unanimité

APPROUVE la convention de parrainage avec NRJ GROUP pour sa radio Chérie Fm et les Vitrines de Chartres.

AUTORISE le Maire ou son représentant à signer la convention.

12 Déplacement Madame Maria CHEDEVILLE-JEBLI - 22° Congrès du Club des Villes et Territoires Cyclables

LE CONSEIL MUNICIPAL, après en avoir délibéré, à l'unanimité, 1 conseiller municipal ne prend pas part au vote

AUTORISE le déplacement de Madame Maria CHEDEVILLE-JEBLI, Conseillère municipale déléguée, au 22° Congrès du Club des Villes et Territoires Cyclables à Nantes du 1er octobre 2019 au 3 octobre 2019.

APPROUVE la prise en charge des frais réels engagés par l'élue à l'occasion de ce déplacement.

AUTORISE le Maire ou son représentant à signer tous les actes y afférents.

13 Déplacement de Madame Dominique DUTARTRE - 16° Assises Nationales des Villes et Villages fleuris

LE CONSEIL MUNICIPAL, après en avoir délibéré, à l'unanimité

AUTORISE le déplacement de Madame Dominique DUTARTRE, Adjointe au Maire, aux 16° Assises Nationales des Villes et Villages fleuris à Aix les Bains du 27 au 29 novembre 2019.

APPROUVE la prise en charge des frais réels engagés par l'élue à l'occasion de ce déplacement.

AUTORISE le Maire ou son représentant à signer tous les actes y afférents.

14 Déplacement de Madame Sandra RENDA - Journées Nationales des Femmes Élues

LE CONSEIL MUNICIPAL, après en avoir délibéré, à l'unanimité

AUTORISE le déplacement de Madame Sandra RENDA, conseillère municipale, aux Journées Nationales des Femmes Élues les 22 et 23 novembre 2019, au Palais des Congrès d'Issy les Moulineaux.

APPROUVE la prise en charge des frais réels engagés par l'élue à l'occasion de ce déplacement.

AUTORISE le Maire ou son représentant à signer tous les actes y afférents.

AFFAIRES SCOLAIRES, AFFAIRES SOCIALES, VIE ASSOCIATIVE, JEUNESSE ET SPORTS

15 Convention de financement et d'utilisation d'un équipement Badminton

LE CONSEIL MUNICIPAL, après en avoir délibéré. à l'unanimité

APPROUVE la convention préalable au soutien d'un équipement badminton sur dalles plastifiées » avec la Fédération Française de Badminton portant sur le financement et les conditions d'accès de cet équipement.

AUTORISE le Maire ou son représentant à signer tous les actes afférents.

16 Subventions classes découvertes année scolaire 2019/2020

Les classes découvertes sont définies et encadrées par les circulaires du Ministère de l'Education nationale n° 99136 du 21/09/1999 et n°2005-001 du 05/01/2005. Elles constituent un apport pédagogique pour les élèves qui en bénéficient. Elles contribuent également à donner une dimension concrète aux apprentissages en favorisant le contact direct avec l'environnement naturel ou culturel, avec les acteurs du monde économique et social ou en permettant de développer une pratique sportive.

De par ses compétences, la commune peut aider à cofinancer ces sorties scolaires souvent très onéreuses pour les familles.

Pour l'année scolaire 2019-2020, il est proposé aux membres du conseil municipal de fixer les modalités et le montant total des subventions des classes découvertes à 89 909.60 € répartis de la manière suivante:

- Classes découvertes au Rigeard (transport compris pour les écoles maternelles): 33 788 €
- Classe de Neige (20€ par jour et par élève) avec une priorité au CM1/CM²: 9 000 €
- Sorties avec hébergement (17€ par jour et par élève): 29 104 €
- Sorties culturelles, sportives sans hébergement (participation à hauteur d'un forfait équivalent à 30% du montant du budget prévisionnel des projets et 50% pour les écoles qui présentent une demande unique pour l'ensemble des classes) et autres projets: 16 017.60 €
- Ecolire (subvention annuelle) : 2 000.00€

Les participations de la Ville seront versées dans la limite des frais engagés par l'école.

LE CONSEIL MUNICIPAL, après en avoir délibéré, à l'unanimité, 1 abstention

APPROUVE la participation de la Ville aux classes découvertes pour l'année 2019-2020 à hauteur d'un montant de 89 909.60 €.

17 Association 'L'Arécibo '-Subvention 2019

LE CONSEIL MUNICIPAL, après en avoir délibéré, à l'unanimité, 1 conseiller municipal ne prend pas part au vote

ATTRIBUE une subvention de fonctionnement d'un montant de 800 € à l'association « *L'Arécibo* » au titre de l'exercice 2019.

AUTORISE le Maire ou son représentant à signer tout document y afférent.

18 Association «Parents du quartier de Rechèvres» – Arbre de Noël – Subvention 2019

LE CONSEIL MUNICIPAL, après en avoir délibéré, à l'unanimité

APPROUVE le versement d'une subvention d'un montant de 750 € à l'association des Parents du quartier de Rechèvres dans le cadre de l'organisation de l'arbre de Noël, MPT « La Cité », le samedi 7 dé-

cembre 2019.

AUTORISE le Maire ou son représentant à signer tout document y afférent

19 Formation BAFA 2019 -Convention avec la ligue de l'enseignement, fédération des œuvres laïques

La Ville de Chartres à travers son bureau information jeunesse souhaite mettre en place pour la 10ème année une formation BAFA pour vingt jeunes chartrains de plus de 17 ans.

Plusieurs objectifs sont établis:

- Permettre aux jeunes d'acquérir une formation qualifiante et favoriser l'autonomie.
- Sensibiliser les jeunes aux métiers de l'animation.
- Permettre à la Ville de former des animateurs saisonniers qui pourront intervenir dans les « Maisons Pour Tous »

Le coût de cette formation est de 570 € par jeune. La prise en charge de la ville de Chartres est de 90 € par jeune. Une aide de 240 € est accordée, par la caisse d'allocations Familiales, à l'obtention du diplôme.

LE CONSEIL MUNICIPAL, après en avoir délibéré. à l'unanimité

APPROUVE la convention entre la Ligue de l'Enseignement, Fédération des Œuvres Laïques d'Eure et Loir et la Ville de Chartres.

AUTORISE M. le Maire ou son représentant à signer la convention ci-annexée et tout document y afférent.

CADRE DE VIE, TRAVAUX, PROXIMITE, TRANQUILLITE, URBANISME

20 Opération ravalement de façades - Attribution de subvention

LE CONSEIL MUNICIPAL, après en avoir délibéré, à l'unanimité, 1 abstention, 1 conseiller municipal ne prend pas part au vote APPROUVE l'attribution d'une subvention à Monsieur COUTADEUR d'un montant de 4 345 € pour les travaux effectués au 4 rue des Grenets dans le cadre de l'opération de ravalement de facades.

AUTORISE le Maire ou son représentant à signer tous les documents y afférent.

21 Dérogation au repos dominical des commerces pour 2020

LE CONSEIL MUNICIPAL, après en avoir délibéré, à la majorité par 29 voix pour, 1 voix contre, 7 abstentions

EMET UN AVIS FAVORABLE à l'ouverture exceptionnelle des commerces situés à Chartres, dans la limite de douze dimanches pour l'année 2020.

Le Maire,

Jean-Pierre GORGES

TRIBUNES

TRIBUNE RÉINVENTER CHARTRES

TRIBUNE CHARTRES L'HUMAIN D'ABORD

LE RÉCHAUFFEMENT CLIMATIQUE AURA-T-IL RAISON DE IEAN-PIERRE GORGES ?

Au conseil municipal de Septembre nous avons interpellé le maire sur l'inadaptation des aménagements urbains aux changements climatiques et les conséquences pour la viabilité de la ville dès à présent et la santé publique... Depuis les magazines municipaux deviennent un outil de propagande écolo pour masquer l'inaction de cette municipalité!

Pourtant chacun d'entre vous peut vérifier que les places sont aménagées avec des dalles de pierres ou de bêton sur lesquelles le soleil vient taper dès les beaux jours. Pendant les périodes de fortes températures vous pouvez sentir la chaleur étouffante de Chartres, phénomène s'aggravant avec les années, c'est pire qu'avant. En ayant fait abattre des centaines d'arbres centenaires partout dans la ville et particulièrement dans le centre avec la réfection des places ou des boulevards, Jean-Pierre Gorges porte une lourde responsabilité sur la dureté des épisodes de canicules à Chartres. Il a constitué ce que l'on appelle «des îlots de chaleurs».

Suite à notre interpellation, il essaie aujourd'hui de communiquer sur le nombre d'arbres plantés depuis qu'il est en poste. Mais les nouveaux arbres sont plantés en pots enterrés, sont d'essences plus petites que ceux abattus et sont plus espacés que les précédents. Cela n'a qu'un effet cosmétique, en aucun cas bioclimatique.

Pendant tous ces mandats, le maire de Chartres-Président d'Agglomération a été incapable d'anticiper le changement climatique (comme tous les climato-sceptiques) et de préparer votre ville à être résiliente et durable. Toute sa communication ne changera rien à cet état de fait. Depuis trop d'années tout n'a été que destructions, des bâtiments et des espaces verts, et reconstructions sur des modèles dépassés qui ne répondent pas au défi du changement climatique.

Pour montrer le cynisme de cette majorité, la réponse de Mr Masselus à notre interpellation sur les ilots de chaleurs urbains de plus en plus nombreux à Chartres : « Vous n'avez qu'à aller habiter en forêt ». Vous pouvez apprécier la considération qu'ils vous portent, habitant de Chartres et son agglomération.

Le groupe municipal Réinventer Chartres

David Lebon, Sandra Renda, Josette Morin Berenfeld, Sébastien Tenaillon, Monique Kopfer, Boris Provost.

LE 25 NOVEMBRE : JOURNÉE INTERNATIONALE CONTRE LES VIOLENCES FAITES AUX FEMMES CHARTRES DOIT SE RÉVEILLER !

Le 25 novembre est un bon moment pour faire le point et trouver des solutions efficaces et pérennes pour lutter contre les violences faites aux femmes. Il s'agit d'une des formes de violation des droits humains les plus répandues dans le monde : 1,3 millions de femmes et de filles sont victimes d'exploitation sexuelle et plus d'un milliard de femmes dans le monde (soit une femme sur trois) sont victimes de coups, de viols et d'abus sont els

En France aussi, l'actualité est alarmante: 80 000 viols sont recensés tous les ans soit 1 toutes les 10 minutes, 1 femme meurt tous les 2 jours sous les coups de son conjoint ou ex-conjoint (déjà 125 féminicides en 2019!), 1 femme sur 5 est victime de harcèlement sexuel au cours de sa vie professionnelle et 80% déclarent qu'elles sont régulièrement confrontées aux comportements sexistes au travail.

Militante et élue de l'Humain d'abord, je soutiens la demande des organisations féministes qui réclament un milliard d'euros pour mettre fin à ce fléau. Le gouvernement est loin d'être à la hauteur puisqu'il a baissé le budget à l'égalité femmes/hommes de 25 000 euros et qu'il refuse d'augmenter les moyens financiers et humains pour appliquer les propositions du Grenelle des violences faites aux femmes. Le milliard annoncé par M. Schiappa est un leurre puisqu'il correspond à des investissements déjà décidés et en grande partie employés ailleurs

Des villes ont néanmoins pris des décisions ambitieuses sur leur territoire en augmentant de façon conséquente le nombre d'hébergements d'urgence afin que chaque femme en situation de danger puisse être rapidement en sécurité; des personnels territoriaux ont été recrutés pour accompagner ces femmes dans leurs démarches administratives et de santé, des personnels de justice et de police ont été formés à ces violences pour mieux réceptionner leur parole et leur plainte.

Pourtant, comme le nuage de Tchernobyl, tout se passe comme si les violences faites aux femmes et les féminicides s'arrêtaient aux portes de notre ville et de notre agglomération. Il est temps que des décisions soient prises ici et maintenant et que le maire en tant qu'employeur public déploie des moyens humains et financiers pour prévenir, accompagner et protéger toutes les filles et femmes victimes sur notre territoire.

En France l'an dernier, 60 000 personnes ont manifesté pour dénoncer ces violences dans notre pays. A l'occasion de cette journée internationale pour l'élimination des violences faites aux femmes, le 23 novembre, des manifestations ont eu lieu dans toute la France à l'appel d'organisations féministes syndicales et politiques pour que des moyens réels soient engagés à tous les niveaux dans cette lutte. Ensemble, obligeons le gouvernement et nos décideurs locaux à prendre des mesures ambitieuses à la hauteur des enjeux.

Nabila Lakehal

Chartres l'humain d'abord

DES VOILES SUR LES CRÈCHES!

Lors du Conseil Municipal du 10 septembre dernier, le « leader » chartrain du Parti socialiste (enfin, de ce qu'il en reste...) se disait ulcéré par le « deux poids, deux mesures » appliqué par la majorité. En cause, une « aumône » de 800€ accordée à une association émanant du PS (et « arrosée » de subsides divers) et une subvention « excessive » (900€) - voire illégitime - octroyée à une association s'affichant clairement comme catholique (et ne comptant pratiquement que sur elle-même). Du laïcardisme unidirectionnel à l'état pur ! En cette période de l'Avent, gageons que nous aurons encore droit au désormais refrain « d'atteinte à la laïcité » à l'encontre des maires qui auront le courage d'installer une crèche dans leur mairie, ne fusse qu'au nom de la tradition. « La République est laïque, mais la France est chrétienne » (Charles de Gaulle).

Me concernant, je suis très fier de me joindre aux résistants qui défendent l'identité chrétienne de la France (et la présence des crèches dans les mairies, donc). Je rappelle à ce sujet que la laïcité est un principe chrétien : « Rendez à César ce qui est à César et à Dieu ce qui est à Dieu » (Lc, 20,25). Entre autre chose, notre vision de la femme n'est ni celle prônée par l'islamo-gauchisme et ses collabos*, qui la réduit à la domination masculine au point de l'enfermer dans un linceul ambulant - (pour les sceptiques, lire la sourate 4 du Coran), ni celle défendue par ce libéralisme-libertaire la réduisant à un objet sexuel (voir l'organisation du salon de l'érotisme dernièrement). Espérons que les leçons seront retenues et que la municipalité, désirant une ville apaisée, saura déjouer les pièges tendus par ces deux tendances (victimisation d'un côté et licence au nom de la liberté de l'autre).

Sur ce, je vous souhaite à tous un bon temps de l'Avent et, avec un peu d'avance, une belle fête de l'Immaculée Conception et une joyeuse et sainte Nativité.

« Au commencement était Le Verbe (...) et Le Verbe était Dieu (...) et II a habité parmi nous » (Jn, 1, 1-14) Vive la France !

T. Brière-Saunier

Contact: Alliance.Royale28@inmano.com

Twitter: @canardsanstete1
FB: Alliance-Royale-sur-Chartres

* Les califes des « heures-les-plus-sombres-de-notre-histoire » étaient tous proches, voire membres de la SFIO ou du PCF, exception faite de Joseph Darnand. Je vous invite à ce sujet à lire Historiquement correct de Jean Sévilla. Les événements récents prouvent que l'histoire se répète et que la collaboration est toujours là où l'on refuse de la voir...

L'approche des élections municipales conduit la Majorité municipale, dans le respect des règles applicables aux campagnes électorales, à suspendre la parution de sa tribune jusqu'aux élections de mars 2020. Merci de votre compréhension.

Les élus de la majorité municipale

Banque alimentaire

À l'occasion de la collecte nationale annuelle des Banques alimentaires, des bénévoles de l'association seront présents dans les grandes et moyennes surfaces d'Eure-et-Loir afin de récupérer des denrées en faveur des plus démunis. 11000 tonnes de nourriture ont été collectées l'année dernière dans toute la France, soit l'équivalent de vingt-deux millions de repas.

La collecte se déroulera du vendredi 29 novembre au dimanche 1° décembre. Banque alimentaire d'Eure-et-Loir, allée du Général Martin-Valin. Contacts: 02 37 35 49 45 et ba280@banquealimentaire. org.

Spectacle de magie

En cette fin d'année, le musée de l'École de Chartres propose un rendez-vous inédit pour les enfants et les parents. Venez assister à un spectacle de magie avec Tolma le magicien. Il vous guidera dans son école d'hier pleine de tendresse et d'humour, de surprises et de poésie. Vous participerez à une leçon d'histoire révolutionnaire, à un cours d'économie, à un voyage en Chine, et bien d'autres surprises...

Le vendredi 27 décembre à 14 h au musée de l'École de Chartres, 12, place Drouaise. Pour les enfants à partir de 5 ans.

Inscriptions: 02 37 32 62 13 ou museedelecolechartres28@ orange.fr. Tarifs: 5 € (enfants) et 8 € (adultes).

Pour arrêter de fumer

Le Comité d'éducation pour la santé en Eure-et-Loir (CESEL) organise plusieurs réunions en décembre concernant l'arrêt de la cigarette. Lundis 2 et 16 décembre, à 17 h 30, une rencontre se déroulera sur le thème « Arrêt du tabac, gestion du stress par la relaxation ». Jeudi 12 décembre à 17 h, une réunion avec une diététicienne est également organisée. Pour y assister, les participants doivent s'inscrire au préalable.

Inscriptions et lieu des réunions : 02 37 30 31 05 ou 07 71 11 22 56. Renseignement : www.reseau-addictions28.fr, rubrique « Aide à l'arrêt au tabac ».

Inscription aux élections

Pour pouvoir voter aux élections municipales du 15 mars 2020, vous devez vous inscrire avant le 7 février 2020 au guichet unique, ou en ligne sur le site www.service-public.fr. Cette date peut être repoussée jusqu'au 5 mars 2020 dans certaines situations: Français atteignant 18 ans, déménagement, acquisition de la nationalité française, etc.

Guichet unique, 32, boulevard Chasles. Ouvert du lundi au vendredi de 9 h à 17 h et le samedi de 9 h à 12 h 30.

Café historique

Initiative de la Région Centre-Valde-Loire, les cafés historiques permettent aux habitants de rencontrer des historiens de profession afin de débattre et discuter sur des thèmes variés, en s'appuyant sur l'histoire. A Chartres le thème de la prochaine édition de ces cafés portera sur les adolescents au combat durant la Grande Guerre. Animé par Manon Pignot, maîtresse de conférence à l'université de Picardie Jules-Vernes, le débat portera sur la question de leurs motivations, ainsi que leurs parcours qui les ont conduits à s'engager pendant cette période de 1914-1918, pour ensuite faire le parallèle avec notre vision contemporaine.

Jeudi 19 décembre, à 18h30 au café Le Parisien, 49, rue Noël-Ballay. Tél. 02 37 21 37 50 Entrée libre, sans réservation.

Stage de self-défense

Le krav maga est une méthode d'auto-défense combinant plusieurs techniques de combats: boxe, judo, lutte... L'association Krav Maga Chartres propose de découvrir et de pratiquer cette discipline toute l'année, deux fois par semaine, et lors d'un stage de self-défense organisé ce mois-ci et réservé aux femmes âgées de 7 à 77 ans. Au programme: les armes naturelles du corps, savoir observer son environnement, conseils de protection et de défense...

Samedi 7 décembre, de 9 h 30 à 12 h. Tarif : 20 €. Le lieu est fixé selon le nombre de participants. Renseignement et inscription : 06 74 49 22 92.

Mercredis jazz de l'association Improphile

L'association Improphile a pour objectif la promotion du jazz et de sa pratique, ainsi que des musiques improvisées. Pour cela elle fait le lien entre différents musiciens et les aide à pratiquer leur art. C'est dans ce but que les Mercredis jazz sont organisés, avec pour chaque concert des musiciens différents. En décembre, ce sera le trio de l'italienne Lucia Di Carlo, la voix, accompagnée de Stephen Besse au Piano et d'Alain Grange au violoncelle.

Mercredi 11 décembre, de 19h à 22h au bar Le Fitzgerald, hôtel Jehan-de-Beauce, 1, place Sémard. Entrée libre, restauration sur place. Réservation conseillée au 02 37 21 01 41.

Marché de Noël

L'association Bêta Machine organise son marché de Noël début décembre. Vous y retrouverez de jeunes créateurs locaux qui réalisent des bijoux, des objets décoratifs, des jouets... De quoi se faire plaisir avant les fêtes de fin d'année. Le groupe La Maladroite donnera également un concert le samedi soir à partir de 18 h 30, une ballade onirique et poétique qui vous embarque dans un tourbillon d'émotions.

Marché de Noël, samedi 7 décembre, de 10 h à 22 h et dimanche 8, de 11 h à 18 h, 15, rue Victor-Gilbert. Entrée libre, restauration sur place. Renseignement : www.betamachine.fr.

Ateliers pédagogiques

Sous la direction d'un vitrailliste, chaque enfant réalise un vitrail de 20 centimètre sur 20 représentant un détail des célèbres vitraux de la cathédrale de Chartres. Les techniques et les matériaux que découvrent les enfants sont ceux du Moyen Âge. Les enfants conservent leur vitrail qui est emballé et muni de pattes de fixation.

Lundi 23 décembre de 10 h à 12 h et de14 h à 16 h, et mardi 24 décembre de 10 h à 12 h et de 14 h à 17 h, école du vitrail et du patrimoine, 5, rue du Cardinal Pie. Entre trois et six enfants, âgés de 10 à 14 ans, sont accueillis dans l'atelier. Tél. 02 37 21 65 72.

Café des aidants

Le Café des aidants est un rendez-vous pendant lequel l'aidant prend un peu de temps pour lui. C'est également un moment d'information pour échanger et rencontrer d'autres aidants dans un cadre convivial. Ce café est co-animé par un travailleur social mis à disposition par le CCAS de Chartres, et une psychologue. Le thème de la prochaine réunion est «Les limites de la relation d'aide ».

Café des aidants, jeudi 5 décembre de 14 h 30 à 16 h 30, au Café du général, 10, place Marceau. Contact : 02 45 26 01 30 et fd.eureetloir@famillesrurales. org.

Café Philo

Pour la prochaine édition du Café Philo, organisé par l'association Y'a d'la joie, les participants seront invités à débattre sur le thème « la trahison est-elle légitime ? ». Organisées chaque deuxième samedi du mois, ces rencontres sont l'occasion de dialoguer sur un sujet philosophique dans un cadre convivial. Un professeur de philosophie accompagne les participants tout au long de la séance.

Samedi 14 décembre de 17h à 19 h au bar Le Parisien, 49 rue Noël-Ballay. Entrée libre. Renseignement : yadlajoiechartres.wordpress. com; yadlajoiechartres@gmail.com et 06 95 32 54 37.

												_
Solution du mois de novembre 2019					М	U		٧		Р	Α	T
				F	Ε	S	Т	I	٧	Α	L	
				I	Т	Ε	R	Α	Т	I	٧	Ε
					Α	R	Ε		Т	Ε	Ε	N
	٧	S			М		Р	0		Ν	0	S
D	I	Α	В	L	0	Τ	1	Ν	S		L	0
D	0	R	Α		R	U	Ε		F	I	Ε	R
	L	Α	G	0	Р	Ε	D	Ε		М	Ε	С
R	0	В	Α		Н			U	K	Α	S	Ε
	Ν	Α	R	С	0	S	Ε		Α	G		L
Н	Ε	N	R	I	S		N	Α	R	1	Ν	Ε
R	U	D	Ε	М	Ε	N	Т		М	Ε	U	S
	Χ	Е	R	Ε	S		Α	F	Α	R	S	
Ε				Ν		Ε	S	Α				В
٧	I	N	G	Т	Α	N	S		Α	N	0	R
Ε	T	I	R	Ε		F	Ε	R	М	Ε	R	Α
	Α	L	Α	R	М	Ε		I	Р		Α	٧
Ν	L		٧	I	С	Т	0	R	Н	U	G	0
В	0	L	Ε	Ε		Ε	N	Ε	I	D	Ε	

91º levée Découvrez les valeurs à recouvrer!

Depuis la nuit des temps, ou presque (1879, dans notre cas), les PTT facilitaient les relations commerciales au même titre que les relations administratives et surtout les relations humaines. Retour sur un service au fonctionnement un peu oublié, voire méconnu, parmi les multiples propositions de l'administration des Postes, Télégraphes et Téléphones...

epuis cette année 1879, tout un chacun pouvait utiliser cette proposition : faire recouvrer (régler) traites, factures, quittances par les fonctionnaires du bureau de poste qui dessert le débiteur. On vous fournissait une enveloppe pré-remplie (nº 212 bis, puis nº 1488 de la nomenclature du matériel PTT) pour y insérer votre document à condition qu'il soit établi sur papier « timbré » ou avec un timbre-quittance et que sa valeur soit inférieure à 500 francs. Cet envoi devra être « recommandé d'office » (d'où le R encadré) et ne pas contenir de correspondance privée...CQFS

Les trois documents présentés ici ne sont qu'une partie de l'iceberg : le trajet aller du document. Car recouvrées ou pas, ces valeurs étaient soumises à des taxes. Dès 1908, des timbres gommés étaient mis en service spécialement pour les valeurs présentées mais impayées, une taxe dite de « présentation ». Les frais occasionnés par ce service étaient scrupuleusement notés sur un bordereau qui sera retourné et

dont le montant sera réglé par le demandeur. C'est la partie immergée de notre iceberg et invisible ici.

Trois devants d'enveloppes, tous chartrains, vont suffire à notre bonheur. On y retrouvera quelques éléments détaillés plus haut. Tous adressés au bureau de Theuville, ils seront datés à l'arrivée. L'affranchissement en timbres-poste du 22 janvier 1959 1, ou par une machine à affranchir le 2 juillet 1959 2, accompagné d'une étiquette avec le numéro de la recommandation, sont l'œuvre d'un habitant de la rue aux Ormes ou du (et je n'ai pu y résister!) très oublié «Syndicat des producteurs de laine de l'arrondissement de Chartres». Qui se souvient de cette «filiale» du syndicat agricole de la place des Halles?

Mais revenons à nos moutons (!) avec l'envoi du 19 janvier 1961, par le chartrain de la rue aux Ormes **3**. Pas de recommandation (R barré en rouge), mais le tarif d'une simple lettre, car les PTT ont profité du passage au franc nouveau, le 1^{er} janvier 1960, pour rendre facultative la recommandation...







Une nouvelle page s'ouvre pour ce service et se ferme pour cette 91° levée chartraine.

Jean-Francis RESSORT, Cercle philatélique chartrain

Ce mois-ci - grille 117 - Et si on parlait de toit ?

